



< UNE BALAYEUSE  
POUR L'ENTRETIEN  
DES ESPACES  
PUBLICS



< CULTIVONS  
DEMAIN  
STAGES DE  
PÂQUES >



Mars 2018

N°41

# L'ECHO



# Mars 2018

[www.aubange.be](http://www.aubange.be)

  
*Commune d'Aubange*  
Sept visages, une volonté



ROYAUME DE BELGIQUE  
Service public fédéral  
Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement

## EXIGENCES POUR LES PHOTOS DE PASSEPORTS

Votre photo de passeport est-elle conforme?  
Déjà beaucoup de réponses au 1er coup d'oeil!

### PHOTO

- en couleur
- bien nette
- non retouchée
- récente (max 6 mois)
- ressemblante

### VISAGE

- bien visible et dégagé
- droit et bien de face (épaules aussi)
- bien éclairé (pas d'ombres, de reflets, de taches de lumière)
- de couleur naturelle (pas rougi, noirci ou blanchi à cause d'un mauvais éclairage)

### FOND

- clair (mais pas obligatoirement blanc)
- régulier (pas de dégradé de couleurs)

### YEUX

- ouverts
- regard vers l'objectif (vers vous)
- sur une ligne horizontale
- totallement visibles, à savoir:
  - pas de mèche de cheveux devant/trop près
  - pas de monture de lunette au ras des pupilles
  - pas de lunettes à verre teinté (même légèrement, même pour raison médicale)
  - pas de reflets sur les lunettes

UNE OPTION = PAS DE LUNETTES SUR LA PHOTO

### TÊTE

- centrée
- 70 à 80% de la hauteur de la photo

### BOUCHE

- fermée (aucune dent visible)
- expression neutre (pas de large sourire)

35 x 45 mm

**Plus d'infos :**  
[www.photopasseport.be](http://www.photopasseport.be)

☺ = critère assoupli pour enfants de 0 à 6 ans

⚠ ⚠ ⚠ **Votre commune ne pourra scanner votre photo pour analyse que si TOUS les critères ci-dessus sont bons.** ⚠ ⚠ ⚠

SPF Affaires étrangères - 05/2015



## Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants?

### Demandez à temps la **Kids-ID** auprès de votre commune!\*

\* La procédure dure trois semaines  
Contactez votre commune ou consultez le site [www.ibz.rn.fgov.be](http://www.ibz.rn.fgov.be)

## SENIORS 6



### État-civil/population

Exigences pour les photos de passeports 2

### Actualités communales

Démocratie participative, invitation au ciné-débat 4

### Éditorial

Seniors 5

« Senior focus », La boîte à tartines qui sauve des vies 6

Ateliers informatiques pour seniors 1<sup>er</sup> semestre 2018 6

### Petite enfance/social

Crèche les poussins 7

Massage bébé, invitation à une activité collective et gratuite 7

Permanences emploi 7

### Actualités communales

Tout savoir sur l'organisation d'une manifestation 8

Modernisation du parking du centre sportif du Jolibois 9

Liaison cyclo-piétonne sécurisée entre Batticourt et Aix-sur-Cloie 9

### Propreté

Rejoignez les Volon-Terres 10

Une balayeuse pour l'entretien des espaces publics 10

Le ramassage d'automne en images 11

### Finances/logement

Budget 2018 : de nombreuses satisfactions 12

Votre habitation est située en assainissement autonome ? 13

Nouveau règlement taxe communale de séjour 14

Le collège rencontre les « habitations du Sud-Luxembourg 15

Immeuble 74 Grand-rue 16

A la recherche d'un logement de qualité pour un loyer modéré ? 17

### Évènements

premier « Salon des Hobbies » les 21 et 22 avril 2018 18

Panneaux cours d'eau 18

### Culture

Autour des calvaires, une exposition exceptionnelle 19

Appel aux archives locales 19

Blandy Mathieu de retour chez elle 20

### Quelqu'un de chez nous

Frédéric KIESEL (1923 – 2007) 21

### Évènements

Cercle d'histoire de Messancy/Aubange 22

Déstockage de printemps à la bibliothèque Hubert Juin 22

Portes ouvertes à l'Univers des pompiers 22

Heure du conte à la bibliothèque Hubert Juin 22

Résultats du concours photo « Renov'Athus » 23

### Programme culturel

Santé 24

Mobil'Aînés, le taxi social du CPAS d'Aubange 26

Le subsidé FILUX 26

Service Accueil et Prévention 27

Services médicaux & paramédicaux à Bellevue 27

### Sports

Stages de Pâques 2018 du centre sportif local 28

Mérite sportif 30

Deviens moniteur sportif 30

Stages de printemps du service jeunesse 31

### Elections communales 2018

Personnel communal 32

Environnement 33

Cultivons demain : Cycle de conférences et de rencontres 34

Parc naturel de Gaume 35



Autour des calvaires, une exposition exceptionnelle



Petite enfance / Social



Le collège rencontre les « habitations du Sud-Luxembourg



Immeuble 74 Grand-rue



18 Évènements



Concours photo « Renov'Athus »



Programme culturel 24



Cultivons demain :

**VOUS SOUHAITEZ INSÉRER UNE PUBLICITÉ DANS L'ECHO COMMUNAL**  
**Contactez :**  
 Imprimerie Lorgé  
 tél.: +352 28 99 55 99 13 ou +352 621 811 832

# Démocratie participative INVITATION AU CINÉ-DÉBAT



**LE VENDREDI 27 AVRIL, DE 17H À 21H,  
À la salle de la Harpaille, 28/a rue de Clémarais - 6790 Aubange**

## AU PROGRAMME :

**CONFÉRENCE** autour de l'outil de participation citoyenne "Fluicity" (bilan d'une année d'utilisation)

**PROJECTION** du film documentaire "Participe présent" en présence de Jean-Philippe DELOBEL, animateur- réalisateur CLARA asbl

## PAUSE LUNCH

**TABLE RONDE TRANSFRONTALIÈRE** visant un échange d'expériences et de bonnes pratiques, en présence de Messieurs *Daniel BIANCALANA*, Bourgmestre de Dudelange, *John JOOS*, conseiller communal à Mons et de Monsieur *Thomas SCUDERI*, adjoint au Maire à la participation citoyenne à la ville de Metz. La soirée sera modérée par Madame *Charlotte BREDA* de l'Institut Eco-Citoyen.

Inscriptions jusqu'au 15 avril  
via l'adresse mail : [tomaelloh@aubange.be](mailto:tomaelloh@aubange.be)



**RETROUVEZ LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE D'AUBANGE SUR :**



[www.aubange.be](http://www.aubange.be)



<https://www.facebook.com/CommuneDaubange/>



**WORDPRESS** <http://www.aubange.be/press/>



<https://twitter.com/admaubange?lang=fr>



**fluicity** <https://www.flui.city/aubange/>

# L'édito

Pour cette édition de printemps 2018, le premier sujet que nous souhaitons aborder est celui de la propreté. Nous voulons remercier à nouveau les volontaires qui ont largement contribué à donner une image positive de notre combat pour la propreté. La Région Wallonne a d'ailleurs mis notre initiative à l'honneur comme étant une success story. Il faut cependant s'abstenir de tout triomphalisme car, tel Sisyphe, il faut sans cesse remonter le rocher sur le haut de la colline.

Nous vous attendons tous les 23, 24 et 25 mars prochains pour le Grand Nettoyage de Printemps !

Toujours dans le domaine de la propreté, notre nouvelle petite balayeuse est en route. Elle a pour fonction de pouvoir mieux entretenir les espaces publics inaccessibles à notre plus ancienne balayeuse (trottoirs, placettes, ...). Elle nous fera également économiser l'usage de produits, comme le glyphosate, nuisibles à la santé.

Les caméras urbaines sont opérationnelles. Elles aussi ont déjà démontré, en partie, leur efficacité contre le fléau des incivilités et pas seulement.

Des demandes nous arrivent pour filmer d'autres zones qui ne font pas partie du périmètre de rénovation urbaine. La possibilité d'affecter des caméras mobiles non permanentes pour les autres secteurs durant des périodes déterminées sera soumise à l'approbation d'une prochaine séance de conseil communal. Cela faisait d'ailleurs l'objet d'une proposition d'idée sur fluicity.

S'agissant de fluicity, nous fêtons le premier anniversaire de l'usage de l'application. Même si la visibilité du suivi que nous avons des propositions est à améliorer, nous nous réjouissons des nombreuses propositions pertinentes qui ont été émises par les citoyens. Des projets sont en cours ou viennent d'être finalisés comme par exemple, la rénovation de la plaine de jeux de Halanzy, l'installation de panneaux de prévention contre les morsures de tiques à l'entrée des bois communaux, le projet de plaine de jeux du quartier Dolberg à Athus, des aménagements tels qu'un street workout et un skate park le long de la coulée verte et bleue dans le cadre de la rénovation urbaine, ...

Au sujet de la rénovation urbaine, les marchés de communication et de consultation juridique ont été attribués en vue de valoriser la parcelle située entre la rue Cockerill et la rue Floréal à Athus. Nous espérons pouvoir attribuer ce partenariat public-privé au promoteur d'ici le début de l'été. Le concours photo de la rénovation urbaine a été une grande réussite de participation citoyenne et a contribué à montrer les lieux cachés d'Athus aux personnes qui voient trop souvent le côté négatif de notre belle ville. Il n'est pas exclu que de prochaines éditions à thèmes pourront concerner les autres villages de notre belle commune.

Afin d'octroyer autant d'attention à l'ensemble de la commune qu'à la rénovation urbaine d'Athus, le Conseil communal a décidé à l'unanimité de se lancer dans une procédure de programme communal de développement rural. Des groupes de travail composés de citoyens seront mis sur pied afin d'élaborer les projets pour les villages qui recevront l'assentiment le plus large possible. La collaboration avec le parc naturel de Gaume et le contrat rivière Semois-Chiers nous apporte toujours plus de projets intéressants pour les villages concernés.

L'extension du cimetière d'Aubange a été portée à son terme. La rénovation du centre sportif de Clémaraux ainsi que la salle du bouloir à Aubange également.

Notre salle la Harpaille accueille toujours plus d'événements culturels et associatifs, comme par exemple le premier salon des hobbies les 21 et 22 avril ou encore l'exposition « Autour des Calvaires » ainsi que celle de l'artiste Blandy MATHIEU. L'agenda culturel est plus riche que jamais grâce au dynamisme de notre Centre Culturel, de nos bibliothèques ou encore du Cercle d'Histoire du Pays de Messancy.

Le service jeunesse propose de nouveaux stages de Pâques afin de permettre l'épanouissement des enfants de notre commune et notre Centre Sportif local maintient une offre attractive pour les stages sportifs.

Notre plan communal de mobilité et notre guide communal d'urbanisme feront bientôt l'objet d'une révision. Le marché d'auteur de projet pour la mobilité vient d'être attribué et le marché d'auteur de projet pour la révision de nos règles d'urbanisme va bientôt être lancé. Nos services collaborent avec le Collège et la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité pour faire un état des lieux village par village. Autant pour la mobilité que pour le guide d'urbanisme, une phase de consultation citoyenne sera de mise afin d'affronter les enjeux territoriaux de demain avec la plus grande intelligence possible.

Afin de lutter contre la problématique de la trop haute pression foncière locative, nous mettons en location trois appartements rénovés de qualité à un prix accessible à la classe moyenne dans la Grand-Rue d'Athus. Le but étant de restaurer une mixité sociale dans le centre d'Athus et de montrer l'exemple au niveau de la qualité des logements.

La taxe de séjour temporaire est entrée en vigueur afin de restaurer une plus grande équité fiscale entre les citoyens qui résident en étant inscrits et ceux qui ne le sont pas (par l'intermédiaire du propriétaire). Les propriétaires soucieux de nous aider à atteindre cet objectif juste trouveront les conseils dans cette édition pour nous aider et par la même occasion éviter d'être astreints à cette taxe qui poursuit une finalité financière mais aussi dissuasive de comportements préjudiciables à l'intérêt communal.

Cette palette très vaste d'activités et d'actions communales est mise en œuvre dans le plus grand respect des finances communales. En effet, la charge de la dette n'aura jamais connu de diminution aussi importante que ces deux dernières années. Gageons que l'engrenage vertueux au niveau financier permettra d'améliorer la capacité d'investissement de la Commune sur fonds propres afin de pouvoir affronter les grands enjeux de demain.

Le Collège communal

## L'Echo Communal mars 2018

Administration Communale Aubange  
22 rue Haute à 6791 Athus  
tél. : 063/38.12.50  
accueil@aubange.be

## Editeur responsable

Véronique BIORDI

## Graphisme

Hervé SPOIDEN

## Photos et illustrations

Hervé SPOIDEN  
Jean Paul DAUVENT  
Olivier BIVER

## Rédaction

Hillary TOMAELLO  
Valérie MOUTOY  
Véronique BIORDI, Bourgmestre  
Jean Paul DONDELINGER  
Christian BINET  
Julien JACQUEMIN

Pierre VANDENINDEN

Patric HOTTON

Vivian DEVAUX

Jean-Paul DAUVENT

et les intervenants :

institutions fédérales, clubs et associations

## Imprimeur

Imprimerie Lorgé

Nous tenons à remercier tous ceux qui par leurs articles ou leur collaboration ont participé à la confection de ce bulletin.



## « SENIOR FOCUS »

# La boîte à tartines qui sauve des vies

En cas de disparition inquiétante ou de malaise, la recherche rapide et active d'informations sur la personne concernée est primordiale, voire vitale.

C'est pourquoi la commune d'Aubange, via son Comité Consultatif Communal des Aînés, adhère au projet « Senior Focus » lancé par le Service Social & Santé de la Province de Luxembourg.

### PLUS QU'UNE BOITE A TARTINE

Senior Focus est une boîte à tartines facile à identifier grâce à son logo et rangée dans un endroit familier de tous : le frigo. Elle contient un ensemble de renseignements utiles sur la personne à secourir. Ainsi, les ambulanciers, pompiers, médecins généralistes, policiers, aides-soignants peuvent agir efficacement en cas d'urgence, simplement en ouvrant la porte du frigo !

En cas de disparition, la boîte renferme tous les éléments dont les policiers doivent disposer

rapidement : une photo récente de la personne, ses signes distinctifs, ses habitudes de vie, les lieux qu'il fréquente, etc.

S'il s'agit d'un malaise, les services de secours elle trouvent tous les renseignements médicaux indispensables à une bonne prise en charge rapide et adaptée : nom du médecin traitant, liste des médicaments pris, allergies,



opérations subies, maladies,...

### EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

Née au Québec, cette initiative s'est rapidement propagée dans différents pays. Convaincu par l'utilité du projet, le Service Social et Santé de la Province de Luxembourg, via son service « Bien Vieillir », a décidé de le mettre en place sur son territoire. L'objectif : distribuer cette

boîte aux habitants de 75 ans et plus !

### EN COMMUNE D'AUBANGE

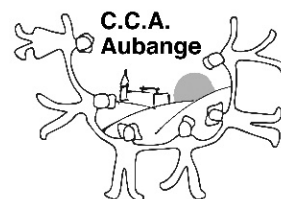
Afin d'atteindre cet objectif, ce sont les communes qui ont été sollicitées en province de Luxembourg.

La commune d'Aubange a répondu favorablement et c'est donc via son Comité Consultatif Communal des Aînés que les boîtes et les documents liés seront DISTRIBUÉES.

**Des permanences sont organisées les mercredis 21 et 28 mars 2018 de 10h à 12h au sein du service Cohésion Sociale – 39 avenue de la Libération, 1<sup>er</sup> étage.**

Les personnes concernées peuvent évidemment venir elles-mêmes à ces permanences, mais elles peuvent également déléguer à des membres de leurs familles ou connaissances.

**Renseignements : 063/37.20.40.**



## Ateliers informatiques pour seniors 1<sup>er</sup> semestre 2018

**CONDITIONS :** Etre résidents de la commune d'Aubange de 55 ans et +)

**UNIQUEMENT SUR INSCRIPTIONS !**

**LIEU :** Au sein de la bibliothèque Hubert Juin - 64 grand rue, 6791 Athus

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :** 0499/19.09.80

### Initiation individuelle

Vous n'avez jamais utilisé un ordinateur et vous souhaiteriez tenter l'expérience ? Nous pouvons vous accompagner grâce à un ordinateur adapté pour les débutants !

**De janvier à juin, tous les vendredis, hors congés scolaires**

- Une place de 9h à 10h30
- Une place de 10h30 à 12h



**Assistance à l'utilisation (ordinateur, tablette, gsm, gps, ...)**

Vous utilisez régulièrement un appareil numérique mais une action particulière pose problème, nous pouvons vous aider !

**De janvier à juin, tous les samedis, hors congés scolaires**

- Une place de 9h à 10h30
- Une place de 10h30 à 12h

### Modules collectifs

Vous souhaitez développer votre maîtrise de l'ordinateur et apprendre en groupe, nous organisons différents modules sur des thèmes spécifiques ! Attention, selon les modules proposés une connaissance minimale peut être requise.

**Multimédias,**  
20 et 27 mars

**Acheter un ordinateur... Comment choisir ?**  
les mardis 17 et 24 avril

**Réseaux sociaux,**  
les mardis 15, 22 et 29 mai

**Chaque séance se déroule de 10h à 12h.**

# Crèche les poussins

**Augmenter la capacité d'accueil du site, en passant de 48 places à 66 places.**

Dans le cadre du Plan cigogne 3 volet 2 de l'ONE, l'ASBL les Poussins et la Commune d'Aubange avaient déposé une fiche projet visant à :

- Fusionner les 2 structures de « Maison Communale d'Accueil de l'Enfance » les Poussins et les Poussinets situées à la rue Houillon à Athus et qui comportent 24 places d'accueil chacune ;
- Augmenter la capacité d'accueil du site, en passant de 48 places à 66 places.

**Pour mettre en œuvre cela, la construction d'un nouveau bâtiment annexe à celui existant était nécessaire, et ce afin :**

- De disposer du nombre de m<sup>2</sup> nécessaires à l'accueil de 66 enfants, conformément aux réglementations ONE ;
- D'offrir à l'Accueil ExtraScolaire également proposé par l'ASBL sur le même site de nouveaux locaux afin de s'adapter à la fréquentation.

Une fois le projet accepté, et après avoir mis en œuvre les procédures administratives et de marchés publics nécessaires, les travaux ont ainsi pu démarrer fin mai 2017.

**L'intérêt du projet consiste à :**

- Faire bénéficier à l'ASBL de meilleurs subsides de la part de l'ONE en passant de « MCAE » à « crèche » pour ce qui est des frais de personnel ;
- Augmenter la capacité d'accueil sur la commune afin de faire face aux demandes croissantes dans ce domaine ;



Avancement actuel :



Projet final :

**Sous réserve de contretemps au niveau des travaux, l'ouverture des nouvelles places est prévue pour juillet 2018. Avis aux futurs parents ! Renseignements : 063/37.15.73**

## MASSAGE BÉBÉ : invitation à une activité collective et gratuite

Un moment de stimulation, de relaxation, de détente et de rencontre avec son bébé de 5 semaines à 9 mois

**DATES POUR 2018 :** les lundis 26/03, 23/04, 28/05, 25/06, 24/09, 22/10, 26/11 de 9h45 à 11 h,  
Le mercredi 12/12 de 9h45 à 11h

**ADRESSE :** 39 rue de Houillon, 6791 Athus.

Inscription auprès de Madame HERBEUVAL au 0499 57 26 32. Prendre un drap de bain



## PERMANENCES EMPLOI

Le Plan de Cohésion Sociale de la Commune d'Aubange organise des permanences emploi tous les lundis de 14h30 à 16h à l'Espace Public Numérique de la bibliothèque Hubert Juin 64 Grand-rue, 6791 Athus.

**CHAQUE LUNDI**

Recherches autonomes sur ordinateur

Accompagnement individualisé suivant les besoins

**ATELIERS SPÉCIFIQUES**

**7 mai :**  
se préparer aux entretiens d'embauche

**16 avril :**  
rechercher des offres, employeurs et/ou formations

**4 juin :**  
Savoir se déplacer (mobilité générale et permis de conduire)



**Renseignements et inscriptions aux ateliers :**  
**Plan de Cohésion Sociale :**  
**063/37.20.40 - 0499/19.09.80**



# Tout savoir sur l'organisation d'une manifestation

la Commune est régulièrement contactée par des citoyens, membres ou non d'associations culturelles, clubs sportifs, ou autres et souhaitant organiser une manifestation sur le territoire Aubangeois. Nous souhaitons dès lors vous éclairer sur les cas dans lesquels il est nécessaire d'introduire une demande écrite ainsi que sur la marche à suivre.

En effet, toute manifestation ouverte au public doit faire l'objet d'une autorisation délivrée expressément par le Bourgmestre comme le précise l'Arrêté Royal du 25/04/2004 réglementant l'organisation de divertissement actif.

Ne sont pas visés par le présent article, les mouvements de jeunesse et les clubs



## DANS QUEL CAS INTRODUIRE UNE DEMANDE ÉCRITE ?

- 1) l'organisateur est une association sportive ou un mouvement de jeunesse et la manifestation ne rentre pas dans le cadre de leurs activités normales (art 1 2° de l'arrêté royal du 25/04/2004 réglementant l'organisation de divertissement actif). *un club de natation organisant une course cycliste, l'unité scout qui organise un grand feu, ...*
- 2) toute personne ou association souhaitant organiser un événement. *Exemple : une chorale/harmonie qui organise un repas choucroute ou des jeux inter-harmonie; un comité de quartier qui prépare son traditionnel barbecue, ...*

**Événement public (BBQ de quartier, repas choucroute, grand feu, brocante/braderie, fête foraine, etc.) :**  
**Clos :** Déclaration écrite à introduire 20 jours avant la manifestation;

**Plein air :** Autorisation du Bourgmestre à Dossier sécurité à introduire minimum 60 jours avant la manifestation (le délai peut être augmenté à 90 jours en cas de manifestation de grande ampleur).

**Événement privé (mariage, communion, etc.) :**  
 il ne faut rien faire sauf en cas de feux d'artifice. Dans ce cas, une autorisation devra être demandée (dossier sécurité).

## QUEL PROCESSUS ?

Rien de bien compliqué... 60 jours minimum avant la manifestation (90 jours pour les manifestations de grande ampleur), l'organisateur demande l'autorisation de pouvoir organiser sa manifestation à l'autorité communale.

Au minimum, le dossier de départ doit contenir une lettre de demande expliquant le programme de la manifestation et précisant le lieu et la date. Pour les manifestations ayant lieu en extérieur et/ou sur le domaine public, en plus de la lettre de demande, il y a lieu d'introduire une analyse de risque et un plan de détail du site (organisation intérieure et/ou extérieure du site).

## COMMENT INTRODUIRE LA DEMANDE ?

**Tous les documents sont disponibles :**

- sur simple demande, auprès du Fonctionnaire Planu, en version papier ou en version numérique (063/38.12.56 ou par courriel [manifestations@aubange.be](mailto:manifestations@aubange.be) ou au guichet du service urbanisme, rue Haute 38 à ATHUS – les bureaux sont ouverts tous les matins de 8h30 à 12h).
- sur le site internet de la Commune ([www.aubange.be](http://www.aubange.be))

Si vous le désirez, le Fonctionnaire Planu peut vous aider à compléter et réaliser votre dossier sécurité sur rendez-vous pris au moins 24h à l'avance auprès de Mme GOFFLOT Florence au 063/38.12.56 ou par courriel [gofflotf@aubange.be](mailto:gofflotf@aubange.be).

**A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL Aubange-ATHUS**

Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue de Clémarais - Aubange 30/a 6790 Aubange, Tél. : 063/38.60.58,

GSM : 0471/46.44.96 - [cslsport@aubange.be](mailto:cslsport@aubange.be)

**CENTRE SPORTIF LOCAL**

Pour les cours de Marche Nordique,  
 de « Je cours pour ma forme » et de Bodyweight

informations : A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL Aubange-ATHUS

Tél. : 063/38.60.58, [cslsport@aubange.be](mailto:cslsport@aubange.be)

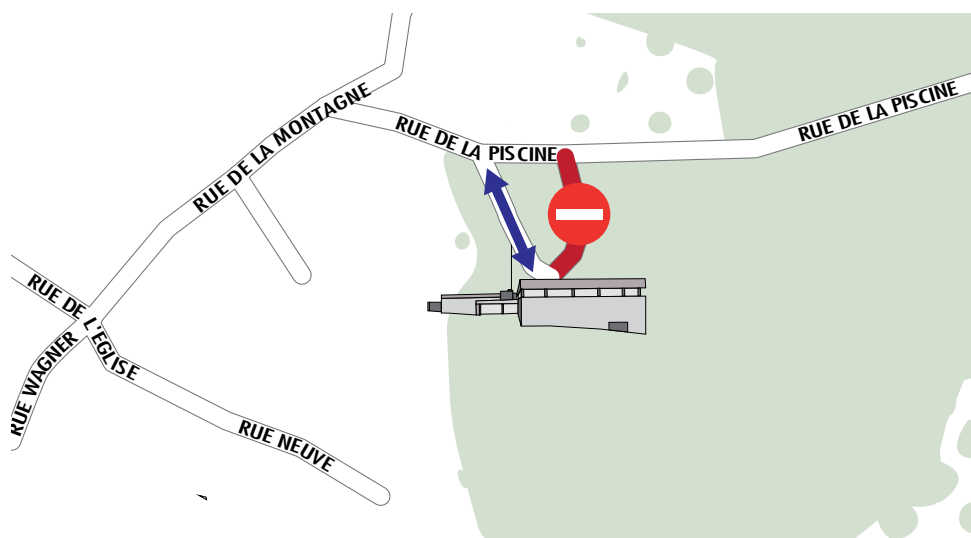


## Modernisation du parking du centre sportif du Jolibois

Dans le cadre du Plan d'Investissement Communal 2016, le Service Public de Wallonie – DG01 a décidé d'approuver et de subsidier notre projet de modernisation du parking du Centre Sportif du Joli-Bois à Athus.

Ce projet consiste à l'aménagement d'une septantaine de places de parking supplémentaires, ce qui nous permettra de vous accueillir dans des conditions nettement améliorées.

La durée des travaux est estimée à 6 mois. Bien que nous comprenions que ces travaux vont engendrer des adaptations et désagréments puisque le stationnement tel que prévu actuellement sera impossible, nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et vous rappelons que d'autres possibilités de parking sont présentes aux alentours du Centre Sportif (devant le Pavillon du Joli-Bois ou encore au cimetière).



## Octroi d'un subside de 94.992€ pour la réalisation d'une liaison cyclo-piétonne sécurisée entre Batticourt et Aix-sur-Cloie par le Ministre Carlo Di Antonio

Le projet estimé à 130.000 euros sera suivi par un comité d'accompagnement. Les travaux seront réalisés dans les mois à venir. Cette liaison fait suite à une proposition faite sur Fluicity portée par le club des Cyclos du Sud et s'inscrit dans un cadre plus global de développement du schéma cyclable.



# REJOIGNEZ LES VOLON-TERRES ET CONTRIBUEZ À UNE COMMUNE D'AUBANGE PLUS PROPRE

LE 27 MARS À 9H AU SERVICE TRAVAUX (RUE DES CRISTAUX À AUBANGE)\*  
LE 28 MARS À 8H ET À 12H30 À L'ODYSSÉE (RUE DE LA BATTE À BATTINCOURT)  
N'HÉSITEZ PAS À SIGNALER TOUT DÉPÔT  
CLANDESTIN AU SERVICE TRAVAUX : 063/38 94 33

\*PARCOURS ITINÉRANT (PED OU AUTRE ZONE OÙ DES DÉPÔTS SAUVAGES ONT ÉTÉ CONSTATÉS)



## LES DÉCHETS APPELLENT LES DÉCHETS !

MISES BOUT À BOUT, LES PETITES INCIVILITÉS ENVAHISSENT NOS ESPACES  
PUBLICS ET IMPACTENT CONSIDÉRABLEMENT NOTRE QUALITÉ DE VIE

Ayez le bon réflexe, mettez-les à la poubelle ! 



INSCRIVEZ-VOUS SUR  
[WALLONIEPLUSPROPRE.BE](http://WALLONIEPLUSPROPRE.BE)  
081 32 26 40

MOI, JE LE FAIS !



## Une balayeuse pour l'entretien des espaces publics

depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014, de nouvelles dispositions réglementaires en matière de gestion des espaces publics sont d'application. L'utilisation d'herbicides est notamment, depuis cette date, interdite dans le service public. Cette mesure vise à lutter contre les produits phytopharmaceutiques, nuisibles à la santé.

L'administration communale a donc, par conséquent, adapté ses méthodes de travail.

De nouveaux agents ont été embauchés pour effectuer les tâches de nettoyage des espaces communaux et du matériel a été acquis (désherbeurs thermiques, outillage manuel...), notamment, depuis quelques mois, une balayeuse. Celle-ci est utilisée par le service travaux dans le cadre de l'entretien des trottoirs, des places publiques, des cours d'école, des allées dans les cimetières... Elle est également équipée d'une brosse de désherbage et d'une brosse visant à dégager la neige.



Avant le passage de la balayeuse



Photo : Chantal Daoust



Après le passage de la balayeuse

# LE RAMASSAGE D'AUTOMNE EN IMAGES

**Le 18 novembre 2017, la commune d'Aubange a organisé un « Grand Ramassage d'Automne ».**

Basé sur le modèle du « Grand Ramassage de Printemps » organisé par la région wallonne auquel la commune participe depuis plusieurs années, l'idée était une nouvelle fois de marquer le coup concernant l'enjeu de la propreté publique.

Si la période est évidemment moins agréable avec le froid et que l'action était programmée sur un laps de temps plus court, ce sont quand même 60 personnes qui se sont mobilisées à partir des 9 espaces Volon-terre de la commune :

Aubange centre : 4 personnes

Aubange bois : 3 personnes

Athus centre : 37 personnes

Athus bois : 3 personnes

Halanzy : 2 personnes

Guerlange : 7 personnes

Battincourt : 3 personnes

Rachecourt : 1 personne

**Bravo à tous et merci !**



# BUDGET 2018 : de nombreuses satisfactions

Le budget 2018 constitue le dernier budget de la mandature et comporte, à plusieurs titres, de nombreuses satisfactions. En effet, sur base des extrapolations effectuées à partir des balances budgétaires de 2017, du budget 2017, des évolutions prévisibles pour 2018 ainsi que des données fournies par des institutions ou organismes extérieurs, les nouvelles sont bonnes.

Parmi les données positives, citons tout d'abord, **la dette par habitant qui diminue de manière conséquente et est à son niveau le plus bas depuis près de 10 ans** (174,30€ comme vous pouvez le constater dans le graphique et le tableau ci-dessous). Ceci est donc le signe d'une bonne gestion de nos investissements, aidée par une bonne tenue des marchés financiers qui nous permet de profiter de taux très intéressants. A cela, nous pouvons ajouter que le budget 2018 présente un **boni global de 232 016,02€** et un boni propre de 13 770,42€.

**Le Collège fait le maximum pour financer les investissements par des subsides.** De bonnes nouvelles sont arrivées récemment, comme par exemple le financement de certaines acquisitions et de certains projets au niveau de la **rénovation urbaine** (606.700 euros de subsides pour l'acquisition du 16 rue de Rodange, une acquisition à la fiche 1, les aménagements de la Pêcherie et de l'ancien portail de l'usine d'Athus pour la fiche 6-8), les **travaux d'extension de l'école d'Aix-sur-Cloie** (289.372,58 euros de subsides) ou encore la **liaison cyclable** entre Halanzy, Battincourt et Aix-sur-Cloie (100.000 euros de subsides),...

**Les travaux de l'extension de la crèche « les Poussins »** sont bien avancés, des projets de rénovation de logements sont en voie de finalisation, comme au 74 Grand- Rue à Athus ou encore à la rue de la Comtesse à Battincourt. **Le projet de liaison cyclable Interreg** entre Messancy, Athus, Rodange et Longwy avance également à un bon rythme. Le projet lié au programme d'investissement communal se poursuit au niveau du quartier du Dolberg à Athus. Un nouveau projet est en cours d'élaboration pour le prochain programme d'investissement communal au niveau du quartier dit Bikini à Aubange.

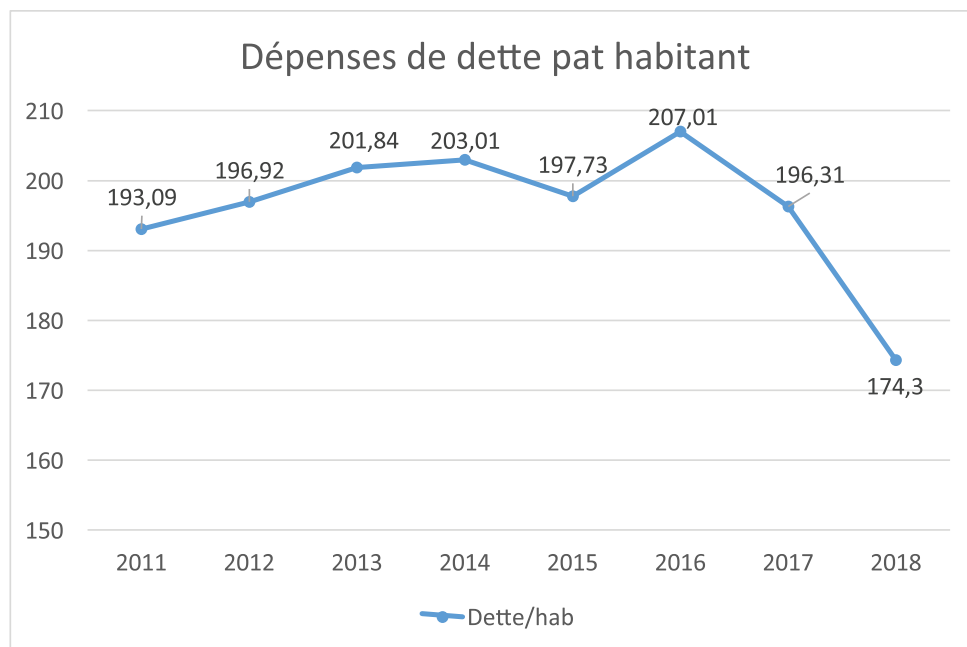
Nous sommes en attente d'une bonne nouvelle du Gouvernement Wallon pour le **Plan Piscines** mais également pour le **football d'Aubange** dans les prochains mois.

Afin de poursuivre l'effort, nous demandons au Ministre de la ruralité, René Collin, un accompagnement de la Fédération Rurale de Wallonie en vue de développer un **Plan Communal de Développement Rural**. En effet, Athus nécessite de grands investissements afin de mettre un terme à la dégradation urbaine, mais nous n'oublions pas pour autant les villages. Le PCDR aura pour objet de permettre de développer des projets subsidiés pour l'ensemble de la commune. Nous pourrions de la sorte continuer à investir tout en continuant à diminuer la charge de dette annuelle dont vous trouverez l'évolution ci-dessous. Cette marge de manoeuvre supplémentaire pourra largement être réinvestie dans des projets, des services ou dans la constitution de réserves.

Nous travaillons également dans le cadre de la **Convention des Maires** à un grand nombre de projets d'économie d'énergie. Un bureau d'étude spécialisé sera désigné en 2018 afin d'accompagner nos services dans l'élaboration de projets

en phase avec les avancées technologiques les plus récentes. Il s'agit encore une fois d'investissements vertueux à programmer qui auront un coût au moment où ils seront opérés, mais qui permettront de diminuer la facture énergétique sur le long terme.

Les bonnes nouvelles financières venant des **recettes de transfert** nous permettent d'absorber de nouveaux défis sans augmenter la fiscalité. Par exemple, le fonds des frontaliers augmente de 308.606 euros et le fonds des communes de 460.670 euros.



Grâce au travail de recensement, nous pourrions également compter sur une augmentation des recettes fiscales liées à la taxe de séjour.

Le **fonds des communes** se bonifie cette année pour dépasser les 8 millions d'euros. Il progresse de 5,8% par rapport à l'exercice 2017. Il apparaît, au regard de son évolution continue, que le calcul du décret de 2008 (sur le fonds des communes) nous est largement favorable.

Ces augmentations de recettes nous permettent d'envisager la création d'un **fonds de pension** de second pilier pour nos agents contractuels. Nous avons prévu des statutarisations mais l'actualité récente est pour le moins inquiétante sur le sujet des pensions de service public. En effet, la cotisation de base est amenée à exploser littéralement avec une prévision d'augmentation de près de 200 % à l'échelle de 10 ans.

Ensuite, le fonds fédéral lié aux pensions de service public des pouvoirs locaux était épuisé dès ce mois de novembre alors que la Flandre a décidé de contractualiser sa fonction publique tout en admettant à la retraite un grand nombre de fonctionnaires statutaires. Le déséquilibre entre les deux tendances est tout simplement intenable à court et moyen termes.

Ces recettes de transfert supplémentaires sont également bien nécessaires pour absorber les augmentations des **dépenses au niveau de la Zone de Secours (+35.829 euros) et de la Zone de Police (+286.096 euros)** dont vous pourrez étudier l'évolution dans le tableau présenté ci-dessous. Notons que la

dotation communale à la Zone de Police se chiffre à 134,89€ par habitant alors que celle de la Zone de Secours représente 55,29€ par habitant.

Il est important de souligner que ces augmentations sont principalement dues à l'augmentation de la cotisation de base des agents statutaires (d)énoncée ci-avant. Il faut souligner que ces deux Corps sont exclusivement constitués d'agents statutaires, ce qui laisse présager des augmentations récurrentes à moyen terme. Il s'agit de la principale menace sur nos budgets à venir mais également d'un phénomène qui impacte, dans une moindre mesure, la masse salariale communale.

Nous pouvons conclure que les priorités fixées l'an dernier sont bien observées, que la santé financière de la Commune est bonne.

Il convient donc, afin de consolider la dynamique sur la plus longue période possible, de veiller à ce que les investissements décidés recouvrent la plus grande utilité publique possible et idéalement qu'ils puissent être générateurs de nouvelles recettes, que ce soit de manière directe (comme par exemple dans le cas de création ou de rénovation de logement) ou indirecte (en renforçant l'attractivité de la Commune et par là les recettes fiscales et parafiscales).

## Votre habitation est située en assainissement autonome ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la « **Gestion Publique de l'Assainissement Autonome** » (GPAA) est opérationnelle. **Objectif ? Accompagner le particulier et garantir le bon fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle (SEI).**

**Et concrètement ?**

**Pour les nouveaux systèmes d'épuration individuelle (SEI) installés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

Si votre installateur est certifié par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau), le montant de la prime sera déduit de votre facture (l'installateur la facturera directement à la SPGE) et le « contrôle du 1<sup>er</sup> fonctionnement » sera gratuit.

En contrepartie du paiement du « Coût-Vérité Assainissement (CVA) » (via votre facture d'eau), vous bénéficierez :

- du remboursement d'une partie des entretiens (120 € HTVA pour un SEI ≤ 20 équivalent habitant) ;
- de la gratuité des vidanges du SEI ;
- d'un accompagnement et de conseils.

**Pour les systèmes d'épuration individuelle installés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Vérifiez sur votre facture d'eau si vous vous acquittez du CVA.**

Si vous payez le « Coût-Vérité Assainissement », vous pouvez demander à intégrer la GPAA et bénéficier des services repris ci-dessus.

Si vous êtes exempté du CVA, à vous de choisir :

- soit vous maintenez cette exemption ;
- soit vous renoncez à l'exemption du CVA pour intégrer la GPAA et bénéficier des services repris ci-dessus.

Après le 31 décembre 2021, tous les SEI devront être repris dans la GPAA et vous bénéficierez des services repris ci-dessus (en contrepartie du paiement du CVA).

Notez que l'intégration dans la GPAA se fait après vérification du bon fonctionnement de votre SEI.

**En savoir plus ?**

[www.spge.be/gpaa](http://www.spge.be/gpaa)



# Nouveau règlement taxe communale de séjour

Excellente nouvelle : le nouveau règlement communal « taxe de séjour » est entré en vigueur ce vendredi 26 janvier 2018. Le taux pratiqué de la taxe passe de 160 euros à 800 euros par chambre.

Cette taxe est due par tout propriétaire qui donne un logement en location (ou qui l'occupe personnellement) sans que le(s) locataire(s) ne soit(ent) inscrit(s) (ou lui-même) au registre de la population ou au registre des étrangers.

Pour des motifs d'équité financière et de sécurité, la commune d'Aubange souhaite faire de cette taxe un moyen d'action pour encourager à plus de régularité au niveau de l'inscription effective des locataires / résidents sur notre territoire.

On estime à plusieurs centaines les personnes habitant la commune d'Aubange sans y être domiciliées officiellement. Cette situation irrégulière pénalise financièrement la commune et présente, également, une différence de traitement par rapport aux citoyens en ordre d'inscription au registre de la population et au registre des étrangers alors que tous bénéficient des mêmes équipements et services communaux (aucune imposition, pas de taxe immondices, égouts, ...).

De plus, en matière de sécurité et de salubrité, le problème de l'identification des personnes en séjour illégal ne peuvent être identifiées, par exemple, en cas d'incendie ou pour constater des situations de surpeuplement.

Par ailleurs, pour les propriétaires et en cas de litige, il est difficile voire impossible de poursuivre un locataire qui n'est pas recensé au service de la population puisqu'il n'a aucune adresse légale.

Vous l'aurez donc compris, cette taxe a notamment pour finalité d'inciter les locataires à se mettre en règle au regard du droit de séjour et ainsi être inscrits au sein des registres par le biais des propriétaires.

**Afin de rassurer les propriétaires qui sont inquiets par le présent règlement mais de bonne foi, le Collège s'engage à suspendre l'application de la taxe aux propriétaires qui mettent tout en œuvre pour louer leur bien dans le respect de la Loi relative aux registres de la population. Cette bonne foi pourra s'apprécier au regard de l'insertion de la disposition évoquée après dans de le contrat de bail et le déclenchement de la procédure ad hoc devant les juridictions civiles le cas échéant.**

## SUGGESTION DE CLAUSE A INSERER DANS LE CONTRAT DE BAIL :

Pour se faire, nous ne pouvons que conseiller aux bailleurs d'insérer, dès à présent, une clause supplémentaire d'obligation d'inscription dans les contrats locatifs suivant la formulation suivante :

**« Le locataire a l'obligation de s'inscrire sur les Registres de Population ou des Etrangers de la Commune, dans un délai d'un mois suivant la signature du contrat de bail et l'occupation du logement.**

**A défaut de remplir cette obligation légale, le locataire**

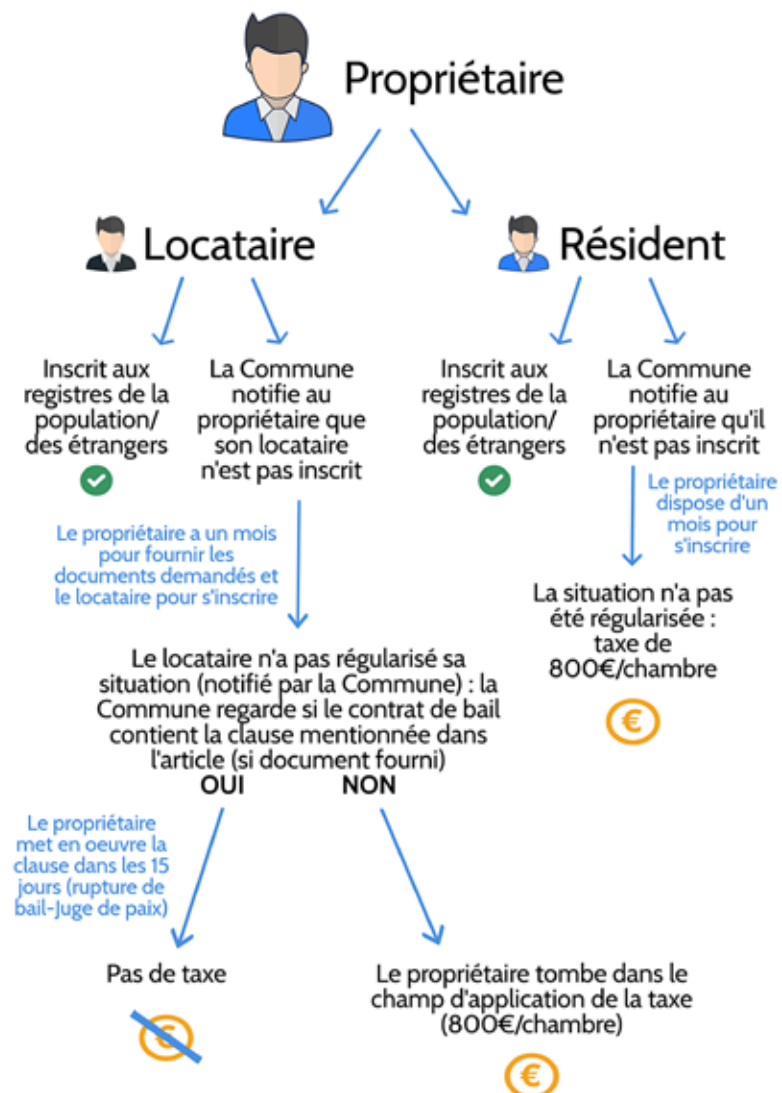
**sera considéré sans titre, ni droit et le bailleur sera en droit d'engager une procédure d'expulsion et de réclamer une indemnisation de trois mois de loyer ».**

## Si ladite disposition figure dans le contrat de bail

En cas de non inscription constatée par nos services, le bailleur devra respecter la clause précitée en invitant son locataire à se manifester pour une inscription au service population. Dans le cas contraire, le propriétaire devra s'adresser au juge de paix pour obtenir la résolution du bail (sous peine de tomber dans le champ d'application de la présente taxe).

## Si ladite disposition ne figure pas dans le contrat de bail ou n'est pas mise en œuvre

Enfin, lorsqu'il est constaté qu'un logement est effectivement occupé bien que personne n'y soit officiellement domicilié, la taxe annuelle appliquée est de 800 € par an et par chambre. Toute déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise de la part du propriétaire entrainera un enrôlement d'office de la taxe avec une majoration allant de 10 à 200 %.



## LE COLLÈGE RENCONTRE LES « HABITATIONS DU SUD-LUXEMBOURG

Les citoyens interpellent souvent, à raison, les responsables politiques sur la non-occupation des habitations sociales gérées par les « Habitations du Sud-Luxembourg » (HSL). À l'heure où les besoins en logements locatifs sont tellement élevés, on comprend cette inquiétude citoyenne.

Le Collège, accompagné d'Elodie MARCHAL, responsable du service communal du logement, a donc souhaité rencontrer les responsables de la société le 13 février dernier. Un échange franc mais courtois a permis de répondre aux questions du Collège et des pistes de solutions furent évoquées pour améliorer la rapidité de remise en location des logements vides d'Aubange et d'Athus.

Le dernier recensement de la Commune (qui remonte à octobre 2017) laissait apparaître 53 logements inoccupés dont 37 vides depuis minimum un an, soit 8,9% du parc locatif. Dans leur réponse, Président et Directeurs des Habitations de Sud Luxembourg ont expliqué que logement vide voulait souvent dire logement à rénover, notamment dans le cadre des programmes « PIVERT » destinés à améliorer l'isolation des bâtiments et donc la performance énergétique, pour le plus grand profit des locataires et de l'environnement !

C'est ainsi que dans le cadre du programme « Pivert 1 », 26 logements à Aubange et 4 à Athus furent rénovés pour un montant de 1.275.257 euros. Ce chantier est entièrement terminé et tous les logements ont été remis en location.



Le programme « Pivert 2 » est en cours. Il concerne 64 logements à Athus pour un montant de 2.949.330 euros. Les retards dans les travaux s'expliquent par le fait que l'entrepreneur désigné a fait faillite. Les HSL sont évidemment tenues par les règles d'attribution des marchés publics et un nouveau marché est lancé. Le début des travaux est espéré pour juillet 2018 (14 maisons inoccupées sont concernées).

Une autre raison du retard de location constaté est, expliquèrent les dirigeants des HSL, l'augmentation du nombre de renoncations à location après attribution à des candidats locataires qui se sont déclarés inintéressés souvent pour des raisons de distance.

La procédure d'attribution des logements publics est lourde mais doit être scrupuleusement respectée. Les HSL fourniront à la commune d'Aubange un relevé détaillé de ces renoms.

Autre raison de durée anormalement longue de non-occupation : les locataires qui sont radiés d'office par la commune ou qui quittent un logement sans laisser d'adresse (ce qui est plus fréquent que l'on ne le croit). La commune va améliorer la communication entre ses services et les HSL afin que celles-ci soient informées des changements dans les ménages et d'éventuelles maisons inoccupées.

En conclusion, ce fut une réunion positive qui devrait diminuer la fréquence de logements inoccupés et, en tout cas, améliorer le taux de rotation des attributions. Pour rappel, ces attributions sont réalisées par un COMITE d'ATTRIBUTION NEUTRE où ne siège aucun administrateur.

Enfin, le Président actuel des Habitations du Sud-Luxembourg s'est dit prêt à venir expliquer, lors d'un prochain Conseil Communal d'Aubange, la politique menée par les HSL et répondre à toutes les interpellations des conseillers aubangeois.

Affaire à suivre donc.

# L'immeuble 74 Grand-rue a été acheté par la Commune pour un montant de 240.000 €



Il est composé de trois appartements et d'un rez-de-chaussée commercial. Les trois appartements ont été rénovés par les ouvriers communaux après une remise aux normes de l'installation électrique par l'entreprise MRG d'Aubange (pour un montant de 38.939,35 euros suite à un marché public).

Nous tenons à souligner la qualité du travail effectué par l'entreprise et les ouvriers communaux. Cette création de logement s'inscrit dans le but de pouvoir offrir des logements à loyer modéré de qualité qui ne sont pas des logements sociaux.

En effet, la pression foncière locative est un véritable problème et nous souhaitons que la classe moyenne originaire de la Commune puisse y rester, il s'agit d'un enjeu fondamental lié au processus de rénovation urbaine. N'hésitez donc pas à vous porter candidat locataire !

Le rez-de-chaussée est quant à lui partie prenante de l'appel à projet pour la création de commerces dans le périmètre de rénovation urbaine d'Athus. Cinq manifestations d'intérêts nous sont parvenues pour les 3 cellules commerciales. L'attribution devrait avoir lieu au mois d'avril.





# A LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT DE QUALITÉ POUR UN LOYER MODÉRÉ ?

La commune d'Aubange met en location 3 appartements de 90 m<sup>2</sup> entièrement rénovés et situés en plein centre-ville (Grand-Rue à ATHUS). Chacun des logements comprend un vaste séjour lumineux ouvert sur une nouvelle cuisine équipée (taque électrique, four, frigo, hotte, micro-onde et lave-vaisselle), de 2 chambres, d'un grand hall d'entrée, d'une salle de douche avec WC.

Le loyer mensuel est de 580 € hors charge.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer un dossier de candidature **avant le 30 avril 2018**. Le formulaire à compléter est disponible auprès du service logement (voir coordonnées ci-dessous), ci-joint ou via le lien suivant : <https://goo.gl/forms/8g9gvCqx7sokE0YS2>.

## Documents obligatoires à joindre au dossier :

- Copie de la ou des cartes d'identité de tous les occupants
- Copie des 3 dernières fiches de paie
- Copie du ou des contrats de travail
- Preuve du paiement du loyer précédent au cours des 6 derniers mois
- Copie du contrat de bail précédent

Les visites des appartements débuteront le 15 mars 2018 et se feront sur rendez-vous pendant les heures de bureau (8h30-16h00 du lundi au vendredi).



## CANDIDATURE – LOGEMENT COMMUNAL

LOGEMENT : 74, Grand-Rue à ATHUS

Etage (préférentiel) :  1<sup>er</sup> étage  2<sup>ème</sup> étage  3<sup>ème</sup> étage

## Coordonnées du candidat locataire :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : rue ..... n° ..... boîte : ..... CP ..... localité : .....

Téléphone : ..... GSM : .....

## Composition de ménage :

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté	Revenus ?

Avez-vous des animaux de compagnie ?  Non  Si Oui, précisez

Quel est le prix de votre loyer actuel ? ..... A quelle date, pourriez-vous entrer dans le logement ? .....

Avez-vous des dettes et/ou des dettes communales ? .....

Remarques éventuelles : .....



**Pour que votre candidature soit retenue, vous devez répondre aux critères suivants :**

- Disposer de ressources financières suffisantes pour honorer le loyer, idéalement, le loyer devrait représenter moins d'un tiers des revenus du ménage
- La composition de ménage doit être adaptée au logement, aucune situation de surpeuplement ne sera admise

## Informations et documents à remettre :

Service Logement, 8 rue Haute, 6791 ATHUS - 063/381.271 – 063/381.275

[marchale@aubange.be](mailto:marchale@aubange.be) – [lanottek@aubange.be](mailto:lanottek@aubange.be)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ou les après-midi sur R-V.



L'Administration communale et Syndicat d'Initiative organisent le premier « Salon des Hobbies » dans le bâtiment « La Harpaille » au domaine de Clémarais à Aubange le samedi 21 et le dimanche 22 avril prochains.

L'objectif de ce premier salon est de faire découvrir certaines activités de loisir de nos citoyens aubangeois. Nous songeons, entre autres, aux hobbies artistiques (peinture, sculpture, poterie, dentellerie, couture, ébénisterie, décoration...), à la philatélie, à la numismatique, à la colombophilie, à l'apiculture, à la pêche, à la photographie, au modélisme, à l'horlogerie...

Pour présenter votre hobby, nous mettrons à votre disposition deux grilles et une table ou deux tables en fonction de votre choix. Vu qu'il s'agit de découvrir des hobbies, la vente ne sera pas autorisée pendant le salon.

Si vous êtes intéressé(e), merci de bien vouloir vous inscrire au Syndicat d'Initiative d'Aubange pour le vendredi 16 mars 2018. Une réunion sera programmée fin mars afin de peaufiner les détails.

**Pour toute information complémentaire et/ou pour vous inscrire, veuillez contacter le Syndicat d'Initiative d'Aubange :**

**Syndicat d'Initiative d'Aubange,**  
Rue de Clémarais, 28A – 6792 Aubange  
Mme Maryse Perrin  
tél. /fax : 063/38.86.54  
mail : [info@aubange-tourisme.be](mailto:info@aubange-tourisme.be)

Notre bureau qui est ouvert  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

## PANNEAUX COURS D'EAU

Tout comme les communes de Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Meix-devant-Virton, Virton, Arlon, Messancy, Bertrix, Léglise, Habay et Etalle, les ouvriers du service travaux d'Aubange ont posé les panneaux identifiant les cours d'eau achetés par le Contrat de Rivière Semois-Chiers : 9 panneaux nominatifs cours d'eau « sentiers » et 20 panneaux nominatifs cours d'eau « voiries ». De la sorte, des centaines de cours d'eau ont retrouvé leur appellation !

La signalétique respecte des normes officielles caractérisées par une hauteur, des lettres, un symbole caractéristique et des inscriptions en bleu sur fond blanc. Elle contribue à une mise en valeur des cours d'eau et vise une meilleure préservation de nos rivières.



# AUTOUR DES CALVAIRES

## Une exposition exceptionnelle à « la Harpaille »

A vos agendas !

Du 24 mars au 2 avril, se tiendra dans la magnifique salle communale de « La Harpaille » à Aubange une exposition exceptionnelle relative aux œuvres choisies du peintre liégeois André SIMAR.

Le cœur de cette exposition est constitué des 15 tableaux représentant les stations du Chemin de Croix du Christ. Mais n'y cherchez point une représentation picturale du chemin de souffrance de Jésus de Nazareth mais laissez vagabonder votre imagination. Car ces 15 tableaux sont en fait, transposés à notre monde contemporain, les douleurs et les interrogations de l'Homme moderne.

Mais qui est donc André SIMAR, ce peintre inclassable (même si certains l'appellent le surréaliste ardennais) que nous ont fait découvrir Martine MEUNIER, l'ancienne directrice du Centre Culturel, et Emmanuel GREGOIRE, l'éminent professeur d'Histoire de l'Art qui, l'an passé, nous a tenus en haleine avec la conférence « USIN'ART » qu'il avait tenue dans le cadre de la commémoration du 40<sup>e</sup> anniversaire de la fermeture de l'usine d'Athus.

André SIMAR est né à Theux en 1927. Après des études à l'Académie des beaux-Arts de Liège, il poursuit sa formation à l'Institut National Supérieur d'Anvers durant 7 ans. Son talent y est vite remarqué et il obtient plusieurs prix ou bourses d'études qui le mènent à l'étranger. Sa notoriété naissante lui donne accès au professorat à l'Académie des Beaux-Arts de Liège. Outre le bonheur de faire partager sa passion de l'art à ses étudiants, il peint et expose.

Peu à peu, il passe de l'aquarelle à l'huile en



passant par l'acrylique. Sous son pinceau, naît un style tout personnel qui, aujourd'hui, fait que ses œuvres tiennent à la fois de l'art du vitrail et de celui de la mosaïque. Une exposition à ne manquer sous aucun prétexte, unique en Sud-Luxembourg.

Mais nous ne nous contenterons pas de l'exposition SIMAR. L'idée est aussi de mettre en valeur notre patrimoine local comme pour chaque organisation du service culturel de la commune.

Tout d'abord, nous rééditerons la brochure de Paul MATHIEU sur les calvaires de pierre qui jalonnent notre territoire communal. Il y

en a de splendides ! Le même Paul MATHIEU tiendra le mercredi 28 mars, toujours à « la Harpaille » une conférence sur la signification de ces calvaires dans notre histoire locale.

Ensuite, le public pourra visiter les chemins de croix remarquables dans quatre de nos églises paroissiales : Aubange, Athus, Aix-sur-Cloie et Battincourt. Ce sont des pièces qui ont une place bien visible dans le patrimoine d'Aubange.

Vous le constatez donc, cette semaine précédant Pâques sera riche d'activités et de découvertes dans notre commune. Nous sommes sûrs de rencontrer le succès mérité.

## APPEL AUX ARCHIVES LOCALES

La nouvelle déclaration de politique générale prévoit que la Commune, dans le cadre de son réseau des bibliothèques, mette sur pied un fonds historique et littéraire régional. Nous possédons déjà de nombreux documents mais nous souhaiterions enrichir ce fonds afin de le mettre en consultation au public. Nous savons que certaines familles disposent de livres, cartes postales, travaux scolaires, plans, archives manuscrites, etc. qui sont d'un grand intérêt historique pour la mémoire collective de nos villages. Si vous faites partie de ces propriétaires, acceptez-vous de nous prêter vos documents éventuels ?

Nous en ferons copie avec votre accord et ils vous seront évidemment restitués.

**Vous pouvez prendre contact avec nos bibliothèques locales :**

**Athus : 063/ 24 06 80 - Halanzy : 063/42 23 35 - Rachecourt : 063/ 22 96 50)**

ou avec l'Echevin de la culture, Monsieur **Jean Paul Dondelinger**, joignable au 0472/89 31 50.



# BLANDY MATHIEU de retour chez elle : EXPOSITION à CLEMARAIS (compte-rendu)



En octobre 2017, la beauté de la magnifique salle de « La Harpaille » fut encore rehaussée par les couleurs vives des tableaux d'une enfant du pays : la peintre Blandy MATHIEU.

Blandy fut présentée par Paul MATHIEU, notre professeur, écrivain et conférencier de Guerlange. Nous reprenons ci-dessous quelques extraits de son discours inaugural.

« Faut-il présenter Blandy Mathieu ? Comme elle est née à Halanzy, elle est ici, pour ainsi dire, chez elle ou peu s'en faut. Evidemment, depuis une quarantaine d'années, elle réside à Saint-Mard, mais cette localisation géographique n'a guère d'importance vu qu'elle habite d'abord sa peinture. Cela dit, (...) voilà plus de 40 ans qu'elle n'a plus présenté ses toiles à Aubange. Une erreur qu'il fallait vite corriger »

« Quand on regarde les compositions de l'artiste, une chose saute aux yeux : la grande singularité du trait, l'originalité foncière qui s'en dégage. Il y a, c'est clair, une patte Blandy Mathieu qui rend ses créations inévitablement uniques. Que ce soit au niveau des couleurs, de la composition ou des personnages, on retrouve immédiatement des éléments qui permettent de lui attribuer telle ou telle œuvre. Une des choses qui frappe peut-être le plus dans son parcours, c'est le foisonnement des détails oserait-on dire baroques, mais baroque au sens (...) de mise en place d'innombrables éléments qui mélangent allègrement les époques, les formes, les horizons... Les personnages au contour net se superposent

à des ombres. Les plans se composent avec harmonie, se répondent, s'interpénètrent. La première caractéristique de la peinture de Blandy Mathieu vient peut-être de cette composition particulière (...) très mesurée, très architecturée, délimitée en plusieurs zones distinctes.

« Il est vrai que, comme elle aime à le préciser, elle travaille toujours avec un mètre ruban à portée de main (...) De fait, sur beaucoup de tableaux, on constate combien la symétrie a de l'importance. Les surfaces sont souvent divisées en plusieurs registres : la scène principale dans le premier, quelques personnages – les témoins – dans le deuxième et une espèce de légende cryptée dans le troisième. Parfois, ce sont bien plus de 3 subdivisions qui scandent l'espace peint. Je viens de parler des personnages témoins, témoins de la vie des autres, des représentants de l'artiste peut-être. (...) Souvent, ces figures sont centrales, plutôt semblables, peu expressives (...) de teintes en tout cas souvent plus neutres, que les rouges, les bleus, les dorés qui marquent si volontiers les grandes portions de la surface des tableaux. Des témoins qui disent ce qui se passe, mais qui ne jugent pas, ne commentent pas. Les commentaires, c'est souvent ailleurs qu'il faut les chercher, dans les mots ou les fragments de textes disséminés au gré des tableaux. (...)

« A d'autres moments, c'est tout un historique qui se développe à l'aide de quelques lettres. (...) Souvent aussi, (...) on croise des princesses aux allures orientales ou vêtues à l'antique. D'autres semblent des soldats rescapés de quelque

Moyen-Age légendaire. D'autres encore paraissent tendre des ponts vers d'autres horizons, vers les civilisations précolombiennes (...) Des ponts aussi vers l'Afrique, vers l'Asie, les mystères de tous les orientes (...)

« A l'occasion, il est vrai aussi que, au-delà de la poésie, certaines peintures racontent toute une histoire (...) On voit bien (ndlr : chez Blandy Mathieu) la résistance à toute forme d'asservissement à un certain art contemporain qui, à l'évidence, a ses ayatollahs et ses prophètes. (...) Souveraine, Blandy Mathieu ignore ces oukases et ces considérations qui se voudraient définitives. Cela ne la touche guère, sauf pour donner son avis quand-même, comme ça en passant... Non mais ! elle ne va pas se laisser marcher sur les pieds. »

La conjonction de la liberté de ces deux artistes, des deux Mathieu d'Aubange, fut un délicieux moment de poésie et de découvertes multiples, colorées mais aussi autour des mots à l'occasion de la soirée du vernissage. Un régal !



# Frédéric KIESEL (1923 – 2007)

Pour ce 5<sup>ème</sup> numéro des 'Gens de chez nous », nous allons à Rachecourt. En effet, l'écrivain bien connu Frédéric KIESEL y possédait une maison de campagne qu'il fréquentait régulièrement. La biographie ci-dessous est largement empruntée à Paul MATHIEU qui a consacré à l'auteur un « Dossier L » du Service du Livre Luxembourgeois. Comme vous le lirez, les liens de Frédéric KIESEL avec la commune d'Aubange ne s'arrêtent cependant pas à ses séjours dans la ferme rachecourtoise.

Frédéric Kiesel est né dans une famille bourgeoise à Arlon le 24 février 1923. Son père Max Kiesel était commissaire d'arrondissement et avait tâté de la littérature en brossant un intéressant portrait d'« Arlon en 1890 ». Plongé dès son enfance dans un bain culturel, Frédéric fait ses études secondaires chez les Frères Maristes à Arlon puis entreprend des études de droit à l'université catholique de Louvain qu'il couronne par un doctorat.

En 1944, déjà il est saisi par le goût de l'aventure et du large. Il s'engage dans les brigades d'Irlande, cette unité de soldats volontaires belges qui répondent à l'appel du gouvernement en exil pour reconstituer un embryon d'armée nationale. Après la guerre, il fait ses débuts littéraires en collaborant au Jeune Faune. Avec **Georges BOUILLON**, il est parmi les membres fondateurs de la revue littéraire virtonaise **La Dryade**. Jusqu'en 1956, il est avocat au barreau d'Arlon. Cette même année, il épouse une athusienne, **Odette RENAUD**. Le couple aura deux filles qui suivront les traces journalistiques de leur père.

Car le virus de l'écriture est trop fort et Frédéric est engagé au journal **La Métropole d'Anvers**. Il s'intéresse plus particulièrement à la politique internationale et devient « le » spécialiste de cette discipline au journal démocrate-chrétien **LA CITE**. Il y entre en 1963 et ne le quittera qu'en 1979. De ses nombreux voyages journalistiques, il rapporte de passionnants reportages, surtout des régions où les événements politiques, parfois violents, se bousculent : Proche-orient, Maghreb, pays communistes. Ces voyages vont d'ailleurs imprégner toute sa production littéraire. De 1979 à 1988, il rédige article sur article pour le grand magazine belge d'information de l'époque **Pourquoi pas ?** Quelques essais comme **Dallas, un Crime sans Assassin (1956)** ou encore **L'Impasse palestinienne (1972)** sont les témoins de cette activité journalistique intense et remportent un certain succès.

Parallèlement à son métier de journaliste, il est critique littéraire et poète. Sa plume est prolifique et il écrit poésies, recueils de contes pour enfants et légendes régionales (du pays d'Arlon, d'Ardenne et de Gaume). Il rédige également les textes de jeux radiophoniques qui parlent à nouveau des histoires contées du Luxembourg belge. Il collabore avec de nombreuses revues artistiques et reçoit plusieurs distinctions littéraires belges et étrangères. Citons le prix Polak de l'Académie Royale de langue et de littérature française de Belgique,

plus étrangement celui de l'Office de Tourisme d'Allemagne ou encore le prix Adrien de Prémol. Frédéric Kiesel est un grand admirateur (et traducteur) du poète autrichien Rainer Maria RILKE. Une jeunesse passée dans le Sud-Luxembourg aux confins des cultures romane et germanique a certainement influencé Kiesel dans cet attrait pour la littérature allemande. Dans ses poésies, comme Rilke, il chante l'enfance et la nature, symboles à la fois d'espoir et de fragilité. L'un de ses grands bonheurs, confessa-t-il, est de lire ses textes devant des groupes d'enfants. Il le fera notamment dans les écoles de Halanzy.

Frédéric Kiesel se décrit lui-même, avant tout, comme un écrivain enraciné, amoureux de son terroir. C'est d'ailleurs un certain paradoxe de son œuvre. Ce grand globe-trotter a besoin de respirer l'air du Luxembourg belge et de retrouver les récits fantastiques de son pays natal. C'est sur les terres de Gaume qu'il le fera, qui lui permettent sûrement de s'éloigner quelque temps d'un monde maussade et agité.

Il meurt à Bruxelles le 15 février 2007. Très rapidement, le monde littéraire luxembourgeois comprend qu'un nom majeur de la littérature régionale vient de s'éteindre et lui rendra un bel hommage. En 2008, la commune d'Aubange a également voulu honorer son enfant d'adoption en conférant le nom de « Frédéric KIESEL » à la bibliothèque locale de Rachecourt, le village où il aimait se ressourcer.





**CERCLE D'HISTOIRE  
MESSANCY - AUBANGE**



**CONFÉRENCE**

**Le jeudi 29 mars 2018 à 20h**

Bibliothèque Hubert Juin, 64 Grand-Rue, ATHUS  
Salle Jean Lebon (2<sup>ème</sup> étage)



**Jean-Joseph de Mathelin :  
de Clémarais à Messancy ou  
l'art de traverser les régimes**

Par Christian Moïs

Entrée libre

Contact : C. Moïs 063/387619

# Déstockage de printemps

Bibliothèque Hubert Juin  
64 Grand Rue 6791 Athus

**Samedi 24 mars 2018  
de 14 à 18h**

Grande brocante  
de livres  
à partir de  
**0,25 € !!!**

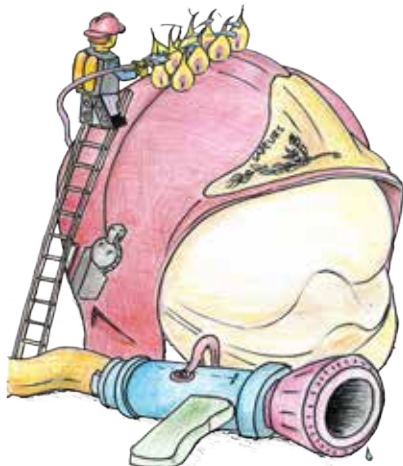
Salle Jean Lebon  
(2<sup>ème</sup> étage de  
la bibliothèque)



# PORTES OUVERTES

**A l'Univers des pompiers  
le dimanche 13/05/2018**

Informations au +32 (0)499/14.93.67  
ou sur [info@universdespompiers.be](mailto:info@universdespompiers.be)



**L'UNIVERS DES POMPIERS ASBL**

8 Rue Fernand André (PED) - 6791 Athus - Belgique

<http://www.universdespompiers.be>

**Samedi 31 mars 2018  
de 10h30 à 11h15**

Bibliothèque Hubert Juin  
64 Grand Rue, 6791 Athus

**Heure du conte**

**Pâques**

**Enfants  
de 3 à 8 ans**



En présence du  
lapin de Pâques !



# Résultats du concours photo « Renov'Athus »

**Le 1<sup>er</sup> prix : Michaël LATRAN**  
pour sa photo de la Gare d'Athus.

**Le 2<sup>ème</sup> prix : Eloïse TASCA**  
pour sa photo prise de l'angle de la Grand'Rue  
et de l'avenue de la Libération, intitulée « A la  
croisée des chemins ».

**Le 3<sup>ème</sup> prix, Prix de la Coulée verte et bleue :**  
**Luc SOBLET** pour sa photo de la Messancy le long  
de la Place du Brüll.

**Le 4<sup>ème</sup> prix, le Prix Facebook : Eloïse TASCA**  
pour sa photo de l'Eglise Saint-Etienne. Celle-ci a  
récolté 249 mentions « j'aime ».

**Le 5<sup>ème</sup> prix : Françoise MOÏS-CAHEN,**  
pour sa photo d'une façade de la rue de Rodange.

**Le 6<sup>ème</sup> prix : Françoise MOÏS-CAHEN,**  
pour sa photo de la rue de la Station, dans une  
propriété privée.

**Le 7<sup>ème</sup> prix : Chantal DAoust,**  
pour sa photo de la Ruelle de la Poste, intitulée  
« Vers la place verte ».

**Le 8<sup>ème</sup> prix, Michaël LATRAN,**  
pour sa photo de La Messancy vue du pont de la  
Grand'Rue.

**Le 9<sup>ème</sup> prix : Françoise MOÏS-CAHEN**  
pour sa photo prise à la Grand-rue.

**Le 10<sup>ème</sup> prix : Yves ORIGER,**  
pour sa photo prise à Gare d'Athus à hauteur du  
pont noir et intitulée, « Après la pluie ».



1<sup>er</sup> prix



2<sup>ème</sup> prix



3<sup>ème</sup> prix



4<sup>ème</sup> prix



5<sup>ème</sup> prix



8<sup>ème</sup> prix



6<sup>ème</sup> prix



7<sup>ème</sup> prix



10<sup>ème</sup> prix



9<sup>ème</sup> prix

*« Une photographie,  
c'est un fragment de temps  
qui ne reviendra pas. »*

*Photographe belge, d'origine anversoise,  
Martine FRANCK*

# PROGRAMME CULTUREL

**BIBLIOTHÈQUE HUBERT JUIN**  
Grand-Rue 64 – 6791 Athus  
063 24 06 80athus  
[bibliotheque@gmail.com](mailto:bibliotheque@gmail.com)



**CENTRE CULTUREL D'AUBANGE**  
Rue du Centre 17 – 6791 Athus  
063 38 95 73  
[animation@ccathus.be](mailto:animation@ccathus.be)  
[www.ccathus.be](http://www.ccathus.be)



## The Satin Swingers

Cabaret

**Samedi 24 mars 20h15**



Lorsque les sopranos Daphné Weston et Gwendoline Spies unissent leurs voix avec celle de l'alto Tineke Van Ingelgem, elles vous transportent vers le répertoire glamour des années folles ; du bon vieux swing au ragtime en passant par le charleston jusqu'au blues des années cinquante. Avec des classiques comme Puttin' on the Ritz et Boogie Woogie Bugle Boy, elles vous présentent un mélange bien équilibré entre l'humour, la danse et les délicieuses « close harmonies ».

Accompagnées par le pianiste Tim Acke, les Satin Swingers illumineront votre soirée festive dans le style paillettes et vintage d'une époque révolue !

**Entrée : 10€/ Tarif réduit : 6€/ Art. 27 : 1,25€**

## Le Rucher École

Visite, dès 7 ans

**Mercredi 18 avril de 14h à 16h30**



Rue de France 34 – 6750 Musson  
En collaboration avec l'ACRF-Femmes en milieu rural.

Apiculteur passionné, François Rongvaux pratique et enseigne l'apiculture au rucher école de Saint-Léger. Outre la production de miel, ce savant des abeilles maîtrise également l'élevage des reines : il est un des plus grands spécialistes de l'Abeille Buckfast, une race d'abeille réputée pour sa douceur et sa productivité. Il nous fera découvrir le monde fascinant des abeilles, le métier d'apiculteur et nous fera déguster le miel toutes fleurs récolté à Saint-Léger !

Inscriptions indispensables avant le 16 avril.

**Entrée gratuite**

## Beauté cachée

Ciné Club

**Vendredi 20 avril 20h15**



Drame américain de David Frankel – 2016 Avec Will Smith, Kate Winslet, Keira Knightley...

Howard Inlet, un brillant publicitaire new-yorkais, n'est plus que l'ombre de lui-même. Depuis qu'il a perdu sa fille, il n'a plus le goût de vivre. Il se rend à ses séances de thérapie mais le cœur n'y est pas. Ses collègues Claire et Whit sont tristes de le voir ainsi. Ils apprennent alors que Howard envoie des lettres au Temps, à la Mort et à l'Amour pour tenter de s'en sortir.

Ces missives leur donnent une idée : celle de faire incarner ces concepts par de vraies personnes. Brigitte se charge d'incarner la Mort. Cette rencontre perturbe beaucoup Howard et il finit par en parler avec Madeleine, la responsable de son groupe de discussion...

**Entrée : 4€/ Enfants, étudiants : 2€/ Art. 27 : 1,25€**

## Je vais t'apprendre la politesse... p'tit con !

Humour, par Pierre Mathues

**Vendredi 27 avril 20h15**



En collaboration avec le Rotary Attert, Sûre & Semois. Les bénéfices de la soirée seront reversés à la « Maison de Volaiville » de Fauvillers (service résidentiel pour adultes présentant une déficience mentale modérée, sévère ou profonde).

Faut-il être poli pour être heureux ? Ce n'est pas indispensable, mais ça aide.

Pour Jean-Louis Fournier, « la politesse, c'est le seul luxe qu'on puisse s'offrir, même quand on est fauché ». Le spectacle de Pierre Mathues se présente comme un kit de bonnes manières déjanté pour les jeunes (et les moins jeunes), dans la lignée de ses précédentes grandes conférences pseudo-pédagogiques : Silence dans les rangs (l'école à la moulinette) et La Belgique expliquée aux Français (septante minutes en Belgique).

**Entrée : 10€/ Tarif réduit : 6€/ Art. 27 : 1,25€** [www.pierremathues.be](http://www.pierremathues.be)

## La ferme Les Bleuets

Visite, dès 5 ans

**Samedi 28 avril de 14h à 16h30**

Rue Welschen 101 – 6780 Longeau





En collaboration avec l'ACRF-Femmes en milieu rural.

Au programme de la visite :

- Rencontre avec Fabienne et Benoît, agriculteurs de la Ferme Les Bleuets ;
- Découverte de la vie à la ferme et des animaux : quelques moutons, deux vaches, une poignée de lapins et une colonie de poules ;
- Discussion autour de l'exploitation qui s'est spécialisée dans la production d'œufs bios ;
- Petit goûter confectionné à base de produits locaux et bios que Fabienne et Benoît proposent dans leur épicerie biologique.

Inscriptions indispensables avant le 23 avril.

**Tarif :** 4 € / - de 12 ans : 2 € (visite + petit goûter)

[www.ferme-les-bleuets.be](http://www.ferme-les-bleuets.be)

## À bras ouverts

Ciné Club

Vendredi 4 mai 20h15



Comédie française de Philippe de Chauveron – 2017 Avec Christian Clavier, Ary Abittan... .

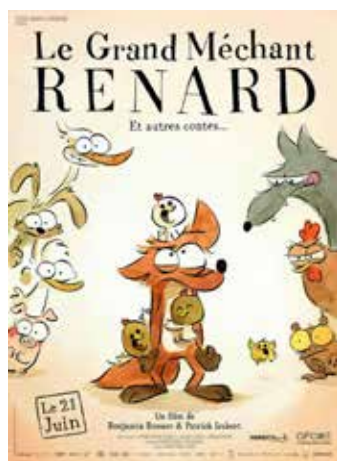
Figure de la scène littéraire et médiatique française, Jean-Etienne Fougerole est un intellectuel humaniste marié à une riche héritière déconnectée des réalités. Alors que Fougerole fait la promotion dans un débat télévisé de son nouveau roman À bras ouverts, invitant les plus aisés à accueillir chez eux les personnes dans le besoin, son opposant le met au défi d'appliquer ce qu'il préconise dans son ouvrage. Coincé et piqué au vif, Fougerole prend au mot son adversaire et accepte le challenge pour ne pas perdre la face. Mais dès le soir-même, on sonne à la porte de sa somptueuse maison de Marnes-la-coquette... Les convictions des Fougerole vont être mises à rude épreuve !

**Entrée :** 4€/ Enfants, étudiants : 2€/ Art. 27 : 1,25€

## Le grand méchant renard

Ciné en famille, dès 5 ans

Dimanche 13 mai 15h



Film d'animation français de Benjamin Renner et Patrick Imbert – 2017/Ceux qui pensent que la campagne est un lieu calme et paisible se trompent, on y trouve des animaux particulièrement agités, un Renard qui se prend pour une poule, un Lapin qui fait la cigogne et un Canard qui veut remplacer le Père Noël. Si vous voulez prendre des vacances, passez votre chemin... .

**Entrée :** 4€/ Enfants, étudiants : 2€/ Art. 27 : 1,25€

## Les déménageurs

Lecture-spectacle

Samedi 26 mai 20h15



En collaboration avec la bibliothèque Hubert Juin. Une initiative du Centre de Lecture théâtrale de la Province de Luxembourg. Ce dernier a pour but de servir de passerelle entre les auteurs et les troupes de théâtre de la Province de Luxembourg. Il a été mis sur pied par la compagnie «Des Racines et des Mots» en collaboration avec la Fondation Pierre Nothomb ASBL et est soutenu par la

Fédération Wallonie-Bruxelles et la Province de Luxembourg.

Pièce de théâtre de Paul Mathieu, écrivain athusien. Mise en scène de Jacques Herbet.

Comédie grinçante en cinq tableaux et un épilogue.

Un professeur est mort dans sa classe. Le cas n'a rien d'exceptionnel, les pouvoirs publics ont d'ailleurs mis en place un service de déménageurs. Ceux-ci sont chargés d'évacuer discrètement les cadavres qui, de plus en plus fréquemment, envahissent les administrations, les écoles, les espaces publics. Malheureusement, dans le cas du professeur décédé inopinément, les déménageurs se trompent d'établissement. Ce quiproquo initial aura des répercussions sur le plan administratif, mais aussi au niveau humain. Affaire à suivre... .

**Entrée gratuite**

## On y va !

Théâtre, dès 18 mois

Mercredi 30 mai 16h



Mise en scène : Gwenaëlle La Rosa Distribution : Gwenaëlle La Rosa et Giovanna Cadeddu

Un spectacle où le papier prend forme et se transforme au gré des histoires. On y va ! Oh oui ! Deux comédiennes froissent, chiffonnent, plient, déplient, défroissent, arrachent, découpent, trouent différentes sortes de papier. Autant de petites histoires qui se créent, se racontent, apparaissent et disparaissent dans la matière.

Une belle rencontre pour les tout-petits.

Spectacle à destination des crèches, Maison d'accueil et familles. Réservations indispensables, le nombre de places est limité.

**Tarif unique :** 4€

[leventquiparle.wixsite.com/asbl](http://leventquiparle.wixsite.com/asbl)

# Mobil'Aînés

**Le taxi social du cpas d'Aubange. Tél. : 0800/11.105**

Vous pouvez faire appel à ce service si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer par des moyens traditionnels de transport (problèmes physiques, ...) ou si ces derniers sont inexistantes (horaires inadaptés, pas de desserte). Pour toute information, vous pouvez contacter le **numéro gratuit 0800/11 105**, du lundi au vendredi de 8h à 17h. Les déplacements sont réalisés du lundi au vendredi de 8h à 17h. Il faut réserver, au plus tard la veille du jour du déplacement (selon la disponibilité du taxi social)

**Ils sont autorisés en Belgique et dans la zone frontalière** : déplacements médicaux (médecins, hôpitaux, dentistes, ...), courses alimentaires/marché, administrations, d'autres demandes peuvent être examinées.

**TARIFS** : 30 cents/km HTVA à partir du domicile des personnes, forfait pour les trajets de moins de 8 km : 2,40 € HTVA, 8 € HTVA par heure d'attente ou d'accompagnement.



## Le subside filux pour une promotion de l'accessibilité à la médecine générale



Le CPAS d'Aubange remercie la Province de Luxembourg pour l'attribution du subside FILUX, d'un montant de 11.110,43€, destiné à la promotion de l'accessibilité à la médecine générale.

Il permettra de soutenir le projet de la rénovation de la polyclinique Bellevue en un centre de santé pluridisciplinaire qui permettra à tous d'avoir accès à la médecine de première ligne, tout en essayant d'attirer de jeunes médecins dans notre belle commune.

**Dans ce contexte, le CPAS d'Aubange soutient l'initiative de deux médecins généralistes (le Dr Derkenne et le Dr Loïcq).**

Leur volonté est de développer la pratique de la médecine rurale et une pratique de groupe entre médecins pour palier à la pénurie du secteur, due au vieillissement des médecins généralistes de la commune d'Aubange (à ce jour, plus de la moitié des généralistes a plus de 62 ans).

De plus, les médecins de notre commune n'acceptent que rarement de nouveaux patients. Par conséquent, de nombreuses personnes se retrouvent sans médecin traitant.



## Service Accueil et Prévention

Service public actif en  
matière d'assuétudes et de  
toxicodépendance

**Michaël MATHIEU :**

tél. : 063 / 38 87 16,

35 rue du Centre, 6791 Athus

## Colloque « Plan Fête »

Il y a moins d'un an, des professionnels ont répondu à l'appel de Madame la députée Nathalie Heyard pour co-construire un Plan Fête en province de Luxembourg. La Coordination Luxembourg Assuétudes (CLA) a ainsi soutenu différents groupes de travail pour concrétiser petit à petit ce Plan Fête. A ce titre, le CLPS Lux et ses partenaires sont heureux de vous annoncer l'organisation d'un **Colloque le 27 avril 2018**.

Des intervenants issus de pays frontaliers viendront partager avec nous des pratiques innovantes pour enrichir nos connaissances et nos expériences en vue de **soutenir une consommation responsable en milieu festif**.

### Un avant-goût du programme...

- Intervention de l'addictologue français Jean-Pierre Coueron (CSAPA, Fédération Addiction) avec son expertise sur l'adolescence et les jeunes consommateurs : le développement de l'adolescent, la prise de risques, le sens de la fête, la polyconsommation, etc.;
- Présentations d'expériences et de projets de réduction des risques en milieu festif (Belgique, Grand-Duché du Luxembourg, France);
- Réflexions sur la Loi alcool, marge de manœuvre du Politique et expériences communales en matière de prévention et de réduction des risques;
- Stands de services et stands d'outils, etc.

### Ce Colloque s'adresse :

- **aux professionnels de différents secteurs** : assuétudes, social, socio-professionnel, socio-culturel, jeunesse, santé, enseignement, culture, éducation permanente, ... ;
- **aux autorités communales;**
- **aux organisateurs d'évènements.**

Bref, à vous tous qui souhaitez travailler la prévention et réduire les risques en milieu festif.

### Informations complémentaires :

CLPS Lux,

Arlon, Rue Sesselich, 161 à 6700 ARLON

[clps.lux@skynet.be](mailto:clps.lux@skynet.be)

[www.cla-lux.be](http://www.cla-lux.be)



# Services médicaux & paramédicaux disponibles sur le site Bellevue

## Kinésithérapeutes :

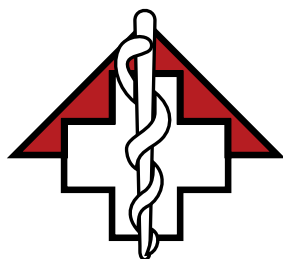
Parnel THIMOTHEE

Hélène HANSEL

Jonathan FELTUS

Marine VERDURE

Arnaud DELHEZ



## Prises de sang Vivalia :

Lundi au vendredi de 7h00 à 9h30

Samedi de 7h30 à 10h30

## Maison du diabète :

084 / 41 10 00

Lundi et jeudi matin sur rendez-vous

## Polyclinique :

prises de rendez-vous de 8h à 12h  
au 063/37 20 90

### Médecin généraliste : Dr Karra

· Lundi de 10h30 à 15h

· Mercredi de 14h30 à 18h

· Vendredi de 10h30 à 15h

### ORL : Dr Robbe

· Jeudi de 8h30 à 11h30

### Orthopédistes :

· Dr Kinzinger le mardi matin de 8h à 12h

· Dr Stassen le jeudi matin de 9h à 12h

· Dr Bechet le vendredi de 13h40 à 16h40

### Rhumatologue : Dr Pater

· Mercredi de 15h à 18h



# STAGES DE PAQUES 2018

**A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL Aubange-ATHUS**  
Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue de Clémarais - Aubange 30/a 6790 Aubange, Tél. : 063/38.60.58,  
GSM : 0471/46.44.96 - [cslsport@aubange.be](mailto:cslsport@aubange.be)

## SPORTS SANS FRONTIERES

**ÂGE : 7 à 12 ans**

**LIEU :** Centre Sportif du Jolibois - Athus.

**DATES :** Semaine 1 (03 au 06 avril)

**PRIX :** 45€

Découverte de sports nouveaux venant de tous horizons et de sports moins connus comme le kinball, le poullball, le hockey, le tir à l'arc, .... Prévoir le maillot de bain car plusieurs activités aquatiques seront également proposées.

## MULTISPORTS ET SPORTS AQUATIQUES

**ÂGE : de 7 à 12 ans**

**LIEU :** Centre Sportif du Jolibois - Athus.

**DATES :** Semaine 2 (09 au 13 avril)

**PRIX :** 55€

Initiation à différents sports aquatiques (water-polo, sauvetage, natation, jeux organisés,...) accompagnés de multisports divers et variés. Prévoir le maillot de bain et le bonnet.

## PLONGEE

**ÂGE : 10 à 16 ans**

**LIEU :** Centre Sportif du Jolibois - Athus.

**DATES :** Semaine 1 (03 au 06 avril)

**PRIX :** 25€

Initiation complète à ce très beau sport, allant de l'apprentissage au tuba à la pratique avec bouteille. L'activité est développée sous forme d'ateliers adaptés en fonction du niveau des participants. **Il est impératif de savoir nager.**

## DANSE

**ÂGE : de 7 à 15 ans**

**LIEU :** Clémarais - Aubange

**DATES :** Semaine 2 (09 au 13 avril)

**PRIX :** 55€

En collaboration avec le club Walking Dance, ce stage mixte adapté à tous les niveaux va permettre à votre enfant d'apprendre différents styles de danses contemporaines comme le hip-hop, le ragga, le jazz ou encore le krump !

## CIRQUE

**ÂGE : de 8 à 14 ans**

**LIEU :** Clémarais - Aubange

**DATES :** Semaine 2 (09 au 13 avril)

**PRIX :** 55€

Encadré par le club Les Ateliers CircoMathiques. Durant toute la semaine, les jeunes découvriront les techniques de Cirque allant du jonglage à l'équilibre en passant par les acrobaties et le trapèze.

**CENTRE SPORTIF LOCAL**  
Aubange-Athus

## QUE FAUT-IL PREVOIR ?

Pour que l'activité se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons d'habiller vos enfants avec une tenue sportive facilitant le mouvement (pas de « jeans ») et de le chausser d'une paire de baskets ou de pantoufles de gymnastique. Prévoir les affaires de piscine tous les jours pour les stages à Athus

Prévoyez également une paire de chaussures pour l'extérieur et une casquette en cas de journée ensoleillée.

Prendre son casse-croûte pour dîner et ses collations et boissons

## INSCRIPTIONS :

**A partir du 19/02 pour les personnes habitant la commune d'Aubange et du 26/02 pour tous les autres.**

Lundi au vendredi de 8h (7h30 les 19 et 26/02) à 12h et de 13h à 16h15 (15h30 les mercredis) au Centre Sportif du Clémarais à Aubange. Paiement comptant à l'inscription. Pas d'inscription par téléphone. En cas de désistement, remboursement uniquement sur certificat médical.

## RENSEIGNEMENTS :

[Cslsport@aubange.be](mailto:Cslsport@aubange.be) - 0032 63 38 60 58 – 0032 471 46 44 96

Horaires des stages : de 9h00 à 16h00 – Excepté plongée : de 9h à 11h30.

## TARIFS :

Le prix de nos stages est fixé à 45€ la semaine 1 (**pas de stage le lundi de Pâques**) et 55€ la semaine 2.

Pour les 2,5 à 4 ans, possibilité de ½ journée à 25€ la semaine 1, et 30€ la semaine 2.

Le stage de plongée est fixé à 25 €

A partir du deuxième enfant d'une même famille : réduction de 5€ sur le montant de l'inscription (excepté sur les ½ journées)

## GARDERIE :

Dès 7h30 et jusqu'à 18h à Clémarais - Aubange (lieu unique)

Forfait : 10€ en supplément par semaine et par personne.

Transport vers le Joli-Bois à charge de l'asbl.

# POUR LES PLUS PETITS

## THEME SEMAINE 1 L'ILE DE PAQUES DE VAIANA



### BABY SPORTS BABY VELO

**ÂGE : 2,5 à 4ans**

**LIEU :** Clémarais - Aubange

**DATES :** semaine 1 (03 au 06 avril) et semaine 2 (09 au 13 avril)

**PRIX :** semaine 1 : 45€, 25€ la demi journée,  
semaine 2 : 55€, 30€ la demi journée

Sur le thème annoncé, votre enfant va apprendre à coordonner ses mouvements, à se situer dans l'espace, à se découvrir à travers un apprentissage ludique, ceci en alternant les séances de psychomotricité et de sports avec des activités plus calmes (activités manuelles). Pour la partie vélo, il va apprendre à se diriger, s'équilibrer, freiner via divers petits parcours. Pour les plus grands qui sont « prêts », nous leur proposerons un apprentissage des techniques sans les petites roues... Une petite démonstration des apprentissages acquis lors de la semaine sera proposée aux parents le dernier jour du stage à 15h30. **L'enfant doit être propre (pas de linge)**. Possibilité de stage en demi-journée (9h-12h)

## PTITS SPORTIFS

**ÂGE : 5 à 6 ans**

**LIEU :** Clémarais - Aubange

**DATES :** semaine 1 (03 au 06 avril) et semaine 2 (09 au 13 avril)

**PRIX :** semaine 1 : 45€,  
semaine 2 : 55€

Sur le thème annoncé, de nombreuses activités sportives seront proposées à votre enfant afin de l'initier aux joies du sport, allant de la manipulation de ballon à la gymnastique en passant par le hockey et différents sports collectifs favorisant l'aspect social lié aux sports. Afin de s'autoriser des périodes plus calmes, une activité manuelle pourra leur être proposée à plusieurs reprises durant la semaine. Une petite démonstration des apprentissages acquis lors de la semaine sera proposée aux parents le dernier jour du stage à 15H30

## THEME SEMAINE 2 Les vacances DE SHREK





**A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL Aubange-ATHUS**  
Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
30a rue du Clémarais, 6790 Aubange, Tél. : 063/38.60.58,  
GSM : 0471/46.44.96, [cslsport@aubange.be](mailto:cslsport@aubange.be)

## CENTRE SPORTIF LOCAL Aubange-Athus

# Mérite sportif

En décembre dernier, le Centre Sportif Local en collaboration avec l'Administration communale a décerné les prix du Mérite Sportif pour la saison sportive 2016 – 2017.

Les lauréats sont :

**Catégorie Espoirs :** 1<sup>ère</sup> Shyrel Caillat - Karaté Club Athus - 2<sup>ème</sup> Équipe U10 - Basket Club Athus - 3<sup>ème</sup> Florestan Pireaux - Athlétisme (lancés) – Union Lorraine Athlétique

**Catégorie Efforts :** 1<sup>er</sup> Gaëtan Hutlet - Athlétisme (perche) – Athlétic Club Dampicourt - 2<sup>ème</sup> Christophe Godard – Pool Billard Club Athus - 3<sup>ème</sup> Noah Saily Athlétisme (sprints) - Union Lorraine Athlétique

Un prix pour le dévouement sportif a également été remis à Monsieur Jean-Marie Mathieu du Tennis Club Halanzy.

Encore toutes nos félicitations aux sportifs représentant notre commune.



## Deviens moniteur sportif

Tu aimes ton sport et tu as envie de partager ta passion ? **Deviens Moniteur Sportif, Initiateur, Educateur ou Entraîneur reconnu par la FWB**

**Le Centre Sportif Local Aubange-Athus peut t'aider à atteindre cet objectif en :**

- \* mettant à ta disposition les syllabus des cours généraux
- \* en te remboursant le prix de l'inscription aux examens des cours généraux\*

\* en participant à tes frais de déplacement pour cet examen (en favorisant le covoiturage)\*

\* en répondant à toutes tes questions

\* Voir conditions auprès du Centre Sportif Local.

La Fédération Wallonie-Bruxelles organise plusieurs fois par an les cours généraux permettant d'accéder aux formations spécifiques des différentes Fédérations Sportives.

Cours à apprendre par soi-même ou dispensés par des chargés de cours (souvent à Louvain) en fonction des sessions.

Les informations sur les prochains examens sont disponibles sur le site [www.sport.cfwb.be](http://www.sport.cfwb.be) à la rubrique "Formation moniteur" ou auprès de votre Centre Sportif Local.

# STAGES DE PRINTEMPS



DU 3 AU 6 AVRIL ET DU 9 AU 13 AVRIL 2018

Ludique  
& créatif

Nature

La musique  
enchanteante !



L'Afrique & ses arts  
musicaux, créatifs  
et culturels



Formulaires d'inscription disponibles à l'accueil de la Commune,  
sur <http://www.aubange.eu/index.php/jeunesse>  
ou auprès du service jeunesse : 063/37.20.44 - [jeunesse@aubange.be](mailto:jeunesse@aubange.be)

## Stage « ludique et créatif »

Les enfants iront à la découverte de leur créativité sous diverses formes : activités manuelles, expression corporelle, créations artistiques, etc. Un après-midi intergénérationnel sera aussi organisé autour d'un goûter et d'un moment jeux de société/lecture.

**Du 3 au 6 avril et/ou du 9 au 13 avril**  
**Athus**

- Salle « les Tilleuls » pour les 2,5 – 5 ans, rue des Tilleuls
- Salle du « Rallye » pour les 6 – 12 ans, rue du Centre

### Aubange

- Ecole communale pour les 2,5 – 5 ans, rue du stade
- Salle polyvalente pour les 6 – 12 ans, rue Schmit

## Stage « nature »

Les enfants pourront, en fonction de la météo, partir à la rencontre de la forêt, découvrir les plantes et animaux de nos régions et développer leur créativité grâce aux éléments de notre environnement naturel. Un atelier créatif intergénérationnel et un goûter seront organisés lors d'un après-midi.

- **Du 3 au 6 avril** à la « Harpaille » à **Aubange** pour les 6 – 12 ans – domaine de Clémaraïs
- **Du 9 au 13 avril** à **Rachecourt** pour les 2,5 – 12 ans – rue de la Strale

## Stage « la musique enchantante »

Les enfants iront à la découverte du chant et de la musique par une panoplie d'ateliers variés tels que :

- Les activités rythmiques musicales ;
- Le chant de manière individuelle et en groupe
- La découverte et la création de chants et de comptines pour enfants.

Un petit spectacle sera organisé en fin de stage à destination des parents.

**Du 3 au 6 avril** au **Centre Culturel à Athus** pour les 6 – 12 ans – rue du Centre

## Stage « l'Afrique et ses arts musicaux, créatifs et culturels »

Les enfants découvriront la culture africaine via plusieurs formes d'expression artistique, d'éveil corporel, musical et créatif :

- Le dynamisme de la danse africaine ;
- La beauté mélodique du « balafon » ;
- Des ateliers d'arts plastiques (création libre de masques, décors et objets typiques) ;
- Des ateliers de cuisine africaine.

Un petit spectacle sera organisé en fin de stage à destination des parents.

**Du 9 au 13 avril** au **Centre Culturel à Athus** pour les 6 – 12 ans – rue du Centre

## Modalités pratiques

### Horaires

9h-16h (Garderie possible à partir de 7h30 et jusque 16h30)

### Accessibilité

Les stages de printemps sont accessibles à TOUS les enfants de 2,5 à 12 ans. Si votre enfant a des besoins plus spécifiques, n'hésitez pas à prendre contact avec le service jeunesse afin de préparer au mieux sa venue.

### Tarifs

- Enfant dont un parent au moins est domicilié sur la commune d'Aubange ou dont un parent est membre du personnel communal = 12€ pour la semaine 1/15€ pour la semaine 2
- Enfant dont aucun parent n'est domicilié sur la commune d'Aubange ou dont aucun parent n'est membre du personnel communal = 48€ pour la semaine 1/60€ pour la semaine 2

Tous les paiements se feront sur facturation (virement bancaire ou paiement au Service comptabilité) à l'issue des stages.

Aucun paiement en liquide ne sera accepté pendant les stages.

Toute inscription entraînera facturation. Celle-ci ne pourra être annulée que sur présentation d'un certificat médical ou laissée à l'appréciation du collège communal en cas de force majeure.

# Les élections communales et provinciales du 14 octobre 2018



## QUI PEUT VOTER ?

Pour participer à l'élection des conseillers communaux et provinciaux, vous devez :

- avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- être inscrit au registre de population de votre commune au plus tard le 31 juillet de l'année de l'élection communale ;
- jouir de vos droits civils et politiques c'est-à-dire ne pas être suspendu ou exclus du droit de vote le jour de l'élection.

## En Belgique, le vote est obligatoire.

Les ressortissants européens et non-européens ont également le droit de voter mais uniquement pour l'élection communale (voir Vote des étrangers).

## VOTE DES ÉTRANGERS

Les ressortissants européens et non-européens peuvent prendre part à l'élection communale, moyennant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- être inscrits au registre de population de la commune au plus tard le 31 juillet de l'année de l'élection communale ;
- jouir de leurs droits civils et politiques, c'est-à-dire ne pas être suspendus ou exclus du droit de vote le jour de l'élection ;
- introduire et compléter une demande d'inscription sur le registre des électeurs de la commune pour le 31 juillet 2018 au plus tard.

En outre, les ressortissants des Etats non-membres de l'Union européenne doivent répondre aux conditions suivantes :

- avoir établi leur résidence principale en Belgique, sur base d'un titre de séjour légal, de manière ininterrompue pendant les 5 ans précédant l'introduction de la demande, soit depuis le 31 juillet 2013 au plus tard.
- faire une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
- Je suis ressortissant d'un pays-membre de l'Union européenne, je remplis le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://electionslocales.wallonie.be/sites/default/files/FormCitoyensUE.doc> ou au guichet du service population et le renvoie à l'administration de la commune dans laquelle je suis domicilié.
- Je suis ressortissant d'un Etat ne faisant pas partie de l'Union européenne, je remplis le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://electionslocales.wallonie.be/sites/default/files/formCITOYENS-NON-BELGES-HorsUE.doc> ou au guichet du service population et le renvoie à l'administration de la commune dans laquelle je suis domicilié.

**Important ! Si vous avez déjà été inscrit lors de précédentes élections communales, vous recevrez automatiquement une lettre de convocation dans le mois qui précède.**

## COMMENT VOTER ?

En Belgique, le vote est un devoir citoyen obligatoire pour tous (ceci vaut également pour les étrangers qui se sont inscrits au préalable à l'élection).

En Wallonie, tous les citoyens voteront sur papier pour élire les nouveaux mandataires communaux et provinciaux à l'exception des neuf communes de la Communauté germanophone où l'on votera sur ordinateur.

Entre 8h00 et 13h00, vous devrez vous présenter au bureau de vote, muni de votre carte d'identité et de votre convocation. Les électeurs européens et non-européens recevront une convocation de couleur bleue.

Les électeurs de nationalité belge recevront 2 bulletins de vote différents et estampillés au verso d'un timbre portant la date de l'élection ainsi que la mention de la commune :

- l'un de couleur blanche pour les élections communales ;
- l'autre de couleur verte pour les élections provinciales.

Les électeurs étrangers, qui se seront inscrits au préalable recevront un seul bulletin de vote de couleur blanche. En effet, seuls les électeurs belges ont le droit de vote aux élections provinciales.

Ensuite, vous pouvez vous rendre directement dans un des isolements libres afin d'émettre votre vote.

Pour être valable, votre vote doit être émis sur une seule et même liste.

## 3 possibilités s'offrent à vous :

1. soit vous votez pour une liste en rougissant la case de tête située en dessous du nom du parti ;
2. soit vous votez pour un ou plusieurs candidats d'une même liste en rougissant la case à côté du nom du candidat de votre choix ;
3. soit vous votez pour une liste et un ou plusieurs candidats de cette liste en rougissant la case de tête située sous le nom du parti de votre choix et des cases à côté du nom des candidats de votre choix. Attention, dans ce cas, le vote pour la liste ne compte plus. Seuls les votes de préférence en faveur des candidats sont pris en compte.

## Votre vote sera nul si :

- vous votez pour plusieurs listes différentes,
- vous votez pour un ou plusieurs candidats de partis différents,
- le bulletin de vote est altéré par une marque ou un dessin en dehors des cases de vote,
- le bulletin ne comporte aucune case rouge (vote blanc).

Une fois votre vote effectué, repliez vos bulletins de vote et introduisez-les dans les urnes prévues à cet effet. Le président de bureau de vote ou un assesseur vous restituera votre carte d'identité et votre convocation estampillée.

## Plus d'informations :

<http://electionslocales.wallonie.be/>



## QUATRE MEMBRES DU PERSONNEL A L'HONNEUR

Sabine Decker (agent statutaire), Jocelyne Guillaume (technicienne de surface), Pierre Lomry (agent technique) et Vieng Phung Thi (technicienne de surface) ont été fêtés pour leurs 25 années au service de la Commune.



### DES MEMBRES PENSIONNES

Des fleurs et cadeaux ont également été remis à trois membres du personnel pour lesquels le temps de la retraite est arrivé : deux ouvriers communaux, Guy Denis et Daniel Geimer et une employée du centre sportif, Marie Antoinette Weber.



Une initiative des Bibliothèques de Rachecourt et de Halanzy,  
en collaboration avec le Parc Naturel de Gaume.

# CULTIVONS DEMAIN

Cycle de conférences et de rencontres



## LA RÉCOLTE DES GRAINES



**Jeudi 19 avril, 20 h**

> Réfectoire Communal, rue de La Strale,  
6792 Rachecourt

*Soirée d'information animée par Sophie Carlier et  
Bernadette Lafontaine (en collaboration avec le Parc  
Naturel de Gaume).*

Comment apprendre à « faire » ses semences : les  
récolter, les conserver dans de bonnes condi- tions...

## LES LÉGUMES MÉCONNUS ET OUBLIÉS



**Jeudi 17 mai, 20 h**

> Bibliothèque Communale, Grand-Place, 6792 Halanzy

*Conférence animée par Anne Léger du Parc Naturel  
de Gaume.*

Redécouverte de quelques légumes oubliés.

## COMMENT ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ CHEZ SOI (jardin, maison, abords)



**Jeudi 22 mars, 20 h**

> Bibliothèque Communale, Grand-Place, 6792 Halanzy

*Conférence animée par Anne Léger du Parc Naturel  
de Gaume.*

Faites de votre jardin un endroit vivant avec une  
végétation attrayante pour la faune indigène.



## INFOS ET RÉSERVATIONS :

Entrées gratuites

**Bibliothèque Frédéric Kiesel :**

241, rue de l'Atre, 6792 Rachecourt

063/22 96 50

[bibli.rachecourt@bibli.cfwb.be](mailto:bibli.rachecourt@bibli.cfwb.be)

**Bibliothèque de Halanzy :**

Grand-Place, 6792 Halanzy

063/42 23 35

[halanzymbibliotheque@gmail.com](mailto:halanzymbibliotheque@gmail.com)

# Les projets « Vergers pour la biodiversité » du Parc naturel de Gaume : retrouver et diffuser nos variétés locales de fruits, entretenir et restaurer nos vergers



**Si l'année 2017 a vu la plantation du 10.000<sup>ème</sup> arbre fruitier haute tige de l'opération « Vergers hautes tiges pour la biodiversité », l'année 2018 est déjà pleine de nouveaux projets et de promesses.**

## **NOS PROJETS SONT LES SUIVANTS :**

1. Recherche de variétés locales intéressantes : les participants aux soirées pomologiques au cours desquelles Marc Lateur a identifié des fruits qu'il ne connaissait pas et qu'il trouvait intéressants, peuvent se signaler auprès du Parc Naturel de Gaume. Le projet consiste à fournir du bois de greffe à Marc Lateur pour qu'il puisse perpétuer ces variétés qui peuvent s'avérer intéressantes. Ce bois de greffe doit être prélevé courant janvier, c'est très vite. Si vous êtes dans le cas, merci de le signaler de manière à ce que nous puissions faire parvenir du bois de greffe à Marc Lateur, et sauver ainsi un patrimoine génétique important.
2. Opération « Retour au pays » : il s'agit de « rapatrier » des variétés très locales, de Gaume et d'Ardenne méridionale, conservées par Marc Lateur au CRAW à Gembloux. Ces variétés retrouvées par Mr Populer et par Marc Lateur se trouvent en 1 ou 2 exemplaires à Gembloux, et nous voulons les sauver de la disparition en les rediffusant en Gaume et en Ardenne méridionale. Vous pourrez donc vous les procurer par l'intermédiaire du Parc naturel de Gaume en les commandant pour le 10 mars au plus tard (liste des variétés sur [www.parc-naturel-gaume.be](http://www.parc-naturel-gaume.be)).
3. Restauration des vieux vergers : ces derniers sont en train de disparaître rapidement (notamment à cause des difficultés d'entretien), or ce sont les vieux vergers qui abritent la biodiversité la plus intéressante. Nous voulons donc aider les propriétaires de vieux vergers qui le souhaitent à les entretenir de manière à y maintenir une biodiversité importante et à prolonger la vie de leur vieux verger.

4. Entretien des jeunes vergers : les jeunes plantations ne demandent pas énormément de travail, mais il est important de veiller à leur donner un bon départ. Une taille de formation pendant les premières années et un entretien annuel peuvent vraiment les aider à démarrer correctement et à faire fructifier les efforts importants que vous avez consentis pour les planter. Notre projet est donc d'aider les planteurs à faire démarrer leur plantation correctement.

Vous le voyez, beaucoup de projets, mais ensemble, on avance.

Si vous êtes intéressé par l'une ou plusieurs de ces actions, signalez votre intérêt au Parc Naturel de Gaume, il vous aidera à avancer dans ces différents projets. Attention, ne tardez pas à réagir car la saison de taille des arbres et du prélèvement **de bois de greffe se termine en février.**

**Le patrimoine fruitier de Gaume était et est encore réputé, et la biodiversité des vergers anciens valent la peine qu'on leur consacre notre attention ...**

Pour faire de la Gaume un pays d'abondance où il fait bon vivre.

## **Informations et organisation :**

Parc naturel de Gaume,

[a.leger@pndg.be](mailto:a.leger@pndg.be)

Tél. : 0479/437 419

[www.parc-naturel-gaume.be](http://www.parc-naturel-gaume.be)



